

FISONG 2020

« Réinsertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d’Afrique de l’Ouest, de Madagascar et d’Haïti »

Note de cadrage

Cette version est provisoire et sera modifiée / complétée suite à la consultation électronique prévue avec la société civile

Lien vers le questionnaire de consultation : <https://form.jotform.com/200892161407047>

Version 27 mars 2020

Table des matières

1. RAPPEL SUR L'INSTRUMENT FISONG	4
2. CADRAGE GÉNÉRAL DE L'APPEL À PROPOSITIONS FISONG 2020 : « Insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti ».....	5
2.1. Les enjeux de l'insertion des jeunes dans la zone d'intervention	5
2.2. Précisions sémantiques et contextuelles	7
2.3. L'intervention de l'AFD en appui aux régions ciblées par la FISONG	12
2.4. Le rôle des ONG dans l'insertion des jeunes	20
3. ORIENTATIONS DE L'APPEL À PROPOSITIONS.....	23
3.1. Finalité	23
3.2. Lignes directrices générales.....	24
3.2.1. Périmètre thématique	24
3.2.2. Périmètre géographique.....	24
3.2.3. Durée des projets	25
3.2.4. Bénéficiaires.....	25
3.2.5. Approche genre	25
3.2.6. Modes d'intervention transversaux.....	26
3.3. Lignes directrices détaillées.....	27
3.3.1. Cadre d'intervention	27
3.3.2. Analyse de risques : les obstacles à l'insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques	40
3.3.3. Recours au numérique.....	41
3.3.4. Analyse des conditions de pérennisation et de changement d'échelle de la démarche innovante proposée.....	41
3.4. Évaluation et capitalisation sous l'angle de l'innovation	42
3.4.1. Démarche d'innovation.....	42
3.4.2. Suivi- évaluation par le porteur de projet.....	42
3.4.3. Suivi-évaluation et capitalisation par l'AFD / appui externe	43
4. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DES ONG	43
5. CADRAGE BUDGETAIRE.....	44
6. CRITERES D'EVALUATION DES PROPOSITIONS	44
7. CALENDRIER PREVISIONNEL.....	44
8. ANNEXES	46
8.1. Annexe 1. Fiche contextuelle détaillée pour chacune des 3 zones de l'appel à projet	47
8.1.1. Afrique de l'Ouest	47
8.1.2. Madagascar.....	52
8.1.3. Haïti.....	57
8.2. Annexe 2. Données statistiques	63
8.3. Annexe 3. Eléments bibliographiques	65

Table des tableaux

Tableau 1 Présentation des termes retenus pour l'appel à projet.....	7
Tableau 2 Projets en faveur du secteur de la formation et de l'emploi des jeunes soutenus par l'AFD (liste non exhaustive).....	12
Tableau 3 Projets en faveur du secteur de la formation et de l'emploi des jeunes soutenus par l'AFD (liste non exhaustive).....	16
Tableau 4 Projets en faveur du secteur de la formation et de l'emploi des jeunes soutenus par l'AFD (liste non exhaustive).....	18
Tableau 5 Projets en faveur du secteur de l'éducation et de la formation des jeunes soutenus par des bailleurs de fonds internationaux et les Etats (liste non exhaustive).....	20
Tableau 6 Enjeux communs aux 3 zones de l'appel à projet.....	35
Tableau 7 Enjeux spécifiques à l'Afrique de l'Ouest.....	38
Tableau 8 Enjeux spécifiques à Madagascar.....	39
Tableau 9 Enjeux spécifiques pour Haïti.....	40
Tableau 10 Calendrier prévisionnel.....	44
Tableau 11 Politiques sectorielles d'éducation et de formation en Afrique de l'Ouest..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 Calculs prévisionnels de l'IRD concernant les arrivées sur le marché de l'emploi entre 2010 et 2030 en Afrique de l'Ouest.....	63
Tableau 13 Niveau de scolarisation des jeunes malagasy de 15 à 29 ans en milieu urbain.....	63
Tableau 14 Critères d'exclusion ou obstacles à l'insertion sur le marché du travail exprimés par la jeunesse malgache.....	64

Table des figures

Figure 1 Carte des pays retenus dans l'appel à projet.....	28
Figure 2 Indicateurs démographiques d'Afrique de l'Ouest.....	30
Figure 3 Indicateurs démographiques de Madagascar.....	32
Figure 4 Indicateurs démographiques en Haïti.....	34
Figure 5 Prévision des arrivées sur le marché de l'emploi entre 2010 t 2030 en Afrique de l'Ouest.....	50
Figure 6 Répartition des jeunes urbains malgaches selon leur niveau d'études.....	53
Figure 7 Répartition des jeunes actifs malgaches par type d'activité en 2015.....	54
Figure 8 Répartition des obstacles à l'accès à un travail déclarés par les jeunes chômeurs malgaches.....	56

1. RAPPEL SUR L'INSTRUMENT FISONG

Créée en 2007, la FISONG permet le développement de partenariats entre des ONG françaises ou internationales et l'AFD, autour du cofinancement de projets innovants sur les différents secteurs qui touchent au développement. **Le critère d'innovation constitue la spécificité du financement FISONG** et à ce titre la FISONG se distingue des autres lignes de financements proposés par l'AFD aux ONG pour le cofinancement de leurs initiatives ou la prestation de services. Ainsi, ce mode de financement restreint le panel des projets susceptibles d'être financés à ceux qui proposent l'exploration de nouvelles manières de faire.

Par « innovation », l'AFD entend la recherche de nouveaux modes d'intervention apportant une réelle plus-value dans les procédés techniques, méthodologiques, organisationnels et/ou de partenariats mis en œuvre, susceptibles de créer de nouvelles dynamiques et de jouer un rôle moteur dans un secteur précis du développement.

Ces processus novateurs peuvent correspondre **soit à l'expérimentation d'un changement d'échelle, à partir d'innovations localisées préexistantes, soit au repérage, à la conception et/ou la mise au point d'innovations à petite échelle, susceptibles d'alimenter une réflexion sur des politiques sectorielles, voire de les influencer.** Peuvent être considérées comme :

- **Innovations conceptuelles** : la création de techniques, de formes d'organisations, de dispositifs d'action, etc.
- **Innovations contextuelles** : la greffe d'éléments déjà connus dans un nouveau contexte. Dans ce cas, le contexte de mise en œuvre devra être à la fois radicalement nouveau et présent dans d'autres situations, pour que l'opération novatrice soit porteuse d'enseignements utiles pour d'autres terrains.

La FISONG a pour objet de :

- valoriser et encourager les capacités d'innovation et de capitalisation des ONG ;
- créer des synergies entre l'AFD et les ONG pour améliorer la coordination des politiques publiques avec les initiatives de la coopération non gouvernementale ;
- renforcer le partenariat avec les ONG comme vecteurs d'aide adaptés à des situations d'absence ou de défaillance des maîtrises d'ouvrages publiques.

Depuis 2008, 32 appels à propositions ont été lancés, 85 projets retenus pour un financement total d'environ 55,8 millions d'euros (650 000 euros en moyenne par projet).

Pour en savoir plus sur l'outil FISONG : <https://www.afd.fr/fr/les-financements-des-projets-des-ong>

2. CADRAGE GÉNÉRAL DE L'APPEL À PROPOSITIONS FISONG 2020 : « Insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti »

2.1. LES ENJEUX DE L'INSERTION DES JEUNES DANS LA ZONE D'INTERVENTION

La population africaine estimée à 1 milliard d'habitants doublera très probablement à l'horizon 2040. Dans le même temps, la tranche d'âge comprise entre 15 et 25 ans, qui représente près de 20 % de la population, augmentera de plus de 50 % à horizon 2030 pour s'établir à près de 230 millions de personnes.

Au niveau international, sur 75 millions de jeunes de la tranche des 18/34 ans au chômage, 38 millions sont en Afrique. Si d'ici 2030, en Afrique subsaharienne, la population scolarisée aura majoritairement achevé le secondaire en 2030, les conditions de scolarisation et d'apprentissage ne garantissent pas aux plus vulnérables un service de qualité, tous les pays sont confrontés aux enjeux d'insertion de la jeunesse.

Cette situation justifie l'intérêt du soutien de l'AFD pour des projets portés par les ONG en faveur de l'insertion des jeunes déscolarisés en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à Madagascar et à Haïti.

En effet, l'enjeu de la réforme du système éducatif au regard de la croissance démographique accompagne celui de la mise en place de dispositifs ciblés sur les jeunes déscolarisés permettant leur insertion économique, sociale et citoyenne.

Alors que la population urbaine a doublé en vingt ans (472 millions d'habitants en zone urbaine en Afrique selon les Nations-Unies) et que les experts estiment qu'elle devrait encore doubler pour atteindre le milliard en 2040, cette approche vise les quartiers périphériques pour apporter des dispositifs adaptés aux jeunes vivant en milieu urbain défavorisé, qui sont plus particulièrement touchés par le chômage et la pauvreté.

Au niveau international, selon l'ONU, 1,8 milliard de personnes sont âgées de 10 à 24 ans, soit la plus importante génération de jeunes de l'histoire. Près de 90 % d'entre eux vivent dans les pays en développement, où ils représentent une grande partie de la population.

Reliés les uns aux autres comme jamais auparavant, les jeunes souhaitent contribuer et contribuent déjà à la résilience de leurs communautés, en proposant des solutions novatrices, en stimulant le progrès social et en inspirant le changement politique. Ils sont aussi des agents de changement qui se mobilisent pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) afin d'améliorer la vie des gens et la santé de la planète, capables notamment de mobiliser à cette fin des réseaux nouveaux et les NTIC.

Plusieurs ODD concernent particulièrement les jeunes :



Le rôle des jeunes dans la réalisation des objectifs de développement durable est attendu par l'ONU à travers :

- l'esprit critique
- la volonté / capacité d'être acteurs du changement
- la capacité d'innovation
- le rôle de communicant / 'communicateur'
- le rôle de chef de file, notamment vis-à-vis de leur communauté, groupe ou pays.

La volonté de l'AFD est de favoriser les projets qui peuvent améliorer l'insertion sociale, économique et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques de trois grandes zones d'intervention de l'appui français : en Afrique de l'Ouest, à Madagascar et à Haïti.

2.2. PRECISIONS SEMANTIQUES ET CONTEXTUELLES

Dans un souci de bonne compréhension des enjeux du futur concours de l'AFD, des précisions sémantiques sont apportées qui seront soumises à discussion avec les ONGs lors de la consultation prévue par l'AFD pour présenter cet appel à projet.

Le tableau ci-dessous résume et précise les termes retenus pour l'appel à projet, les différentes définitions en relation et les notions clefs qui pourront être considérées par les participants à l'appel à projet.

Ce tableau a surtout vocation à permettre les échanges avec les OSC en amont du lancement de l'appel à propositions pour vérifier et ajuster la compréhension commune des notions-clés de cette FISONG.

Tableau 1 Présentation des termes retenus pour l'appel à projet

Terme utilisé	Définitions	Eléments d'analyse	Notion-clef
Jeune	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'Union africaine définit officiellement le terme « jeune » par toute personne âgée de 15 à 35 ans (Charte africaine de la jeunesse, juillet 2006). ■ En sociologie, l'âge est appréhendé comme une période intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte. La jeunesse correspond donc à un processus de socialisation permettant l'apprentissage des « rôles adultes ». ■ « La définition de la jeunesse utilisée dans le cadre du projet « Work4Youth » de l'OIT correspond à « toutes les personnes âgées de 15 à 29 ans ». La norme de 15 à 24 ans a été étendue à 29 ans, sachant que certains jeunes restent dans le système éducatif pendant une longue période et ils n'ont donc pas encore commencé leur transition à 24 ans ». <i>Source : enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ETVA Madagascar 2015</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Le critère de l'âge biologique est souvent utilisé par les Etats et les ONGs avec des fourchettes variant d'un contexte à l'autre, souvent de 12 à 40 ans. - Le critère de l'âge biologique est communément admis comme insuffisant et confronté au fait que la notion de jeunesse est liée aux pratiques sociales et culturelles, qui varient selon les contextes et les époques (in les nouvelles Youth Cultures – Wided Batat- 2017). - La notion de « transition effectuée » d'un état de dépendance à la cellule familiale d'origine à un état d'autonomie et de capacité à créer une nouvelle cellule familiale est régulièrement enregistré dans la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Age biologique ✓ Apprentissage révolu des « rôles adultes » par franchissement d'un certains nombres d'étapes dont l'accès à l'emploi, l'entrée en union et l'installation dans une résidence autonome / famille = changement de rôle social au sein du groupe familial et communautaire qui se traduisent par l'accès à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir de prise de parole ✓ Transition effectuée ce qui s'observe à travers trois principales formes d'insertion

Terme utilisé	Définitions	Eléments d'analyse	Notion-clef
	<ul style="list-style-type: none"> La jeunesse est considérée « comme une trajectoire vers l'autonomisation, l'intégration à la société comme « adulte », c'est-à-dire l'accès à un emploi, une autonomie résidentielle et l'installation en couple. <i>Source : les déterminants de l'exclusion au Sahel.</i> 	littérature.	<p>qui se complètent et se répondent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insertion économique / professionnelle - l'insertion sociale - l'insertion politique / citoyenne.
Jeune déscolarisé	<ul style="list-style-type: none"> Jeune qui se trouve en situation de rupture scolaire « La catégorie des jeunes scolarisés comprend ceux qui suivent des études à plein temps ou à temps partiel, mais exclut ceux qui suivent un enseignement non formel ou participent à des activités de formation de très courte durée. » <i>source : OCDE</i> La plupart des études définissent le concept de « transition de l'école vers la vie active » comme le temps écoulé entre la sortie de l'école (soit par obtention du diplôme ou par abandon) et le premier emploi régulier ». <i>Source : Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active, ETVA Madagascar 2015</i> « La transition vers le marché du travail est définie comme le passage d'un jeune (15-29 ans) de la fin de la scolarité au premier emploi stable ou satisfaisant. L'emploi stable était défini par l'existence d'un contrat de travail écrit ou oral dont la durée excède les 12 mois » <i>source : Analyses ETVA 2013</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - La non-fréquentation de l'école établit une définition provisoire - La notion de « transition » est régulièrement utilisée pour qualifier cette situation - La définition de l'emploi régulier varie cependant d'une étude à l'autre. Des études fixent la fin de la transition dès le premier emploi tandis que d'autres la fixent à un premier emploi régulier, caractérisé par un contrat type. » - Pour les travailleurs sociaux, les « déscolarisés sont « des cas individuels pour lesquels il faut trouver une solution mais qui ne nécessitent pas la mise en œuvre d'actions particulières » 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non-fréquentation de l'école ✓ Etat de transition ✓ Cas individuel vs catégorie sociale ✓ Pas de dispositif <i>ad hoc</i> mais public ciblé par ensemble de mesures

Terme utilisé	Définitions	Éléments d'analyse	Notion-clef
	<ul style="list-style-type: none"> La “déscolarisation” est une catégorie difficilement définissable si ce n'est à travers des “problèmes concrets” : “absentéisme”, “échec scolaire”, “violence”, “délinquance”. Ceux-ci constituent des classifications liées aux pratiques et domaines constitutifs des dispositifs spécialisés, alors que les “déscolarisés” n'appartiennent pas aux catégories de la plupart des agents sociaux. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une “question sensible” au même titre que d'autres ou, mieux, la “déscolarisation” n'est pas un enjeu indépendant des problèmes habituellement traités. <i>Source : Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs – numéro 20</i> 		
Quartier périphérique	<ul style="list-style-type: none"> Partie d'une ville qui symbolise les “problèmes sociaux” et les situations de “trappe à pauvreté” : chômage, délinquance, exclusion, toxicomanie, etc. Sont considérées les capitales et villes secondaire principales, Le quartier périphérique est un espace qui a la particularité de se situer “aux marges” du monde social, exemple : les grands ensembles ont été construits en périphérie de grandes villes et, mieux, à la périphérie des villes périphériques. Les quartiers défavorisés concentrent les populations les plus pauvres (foyer vivant sous 	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension sociale autant que géospatiale - Les conditions sociales dans lesquelles vit la plupart des habitants caractérisent ces quartiers, indépendamment de leur localisation géospatiale - Logique de ségrégation et de paupérisation : montée du chômage et de la précarité à laquelle s'est ajouté, parfois, le départ des petites classes moyennes soutenu par une politique d'accès à la propriété - Les quartiers périphériques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ quartiers périphériques ✓ quartiers prioritaires ✓ zones urbaines sensibles ✓ banlieues / cités à loyer bas ou modérés ✓ zones défavorisées / bidonvilles ✓ zones de non-droits / précarité ✓ insécurité ✓ absence des services publics ✓ absence ou carence de l'action de l'Etat ✓ absence de système foncier

Terme utilisé	Définitions	Eléments d'analyse	Notion-clef
	<p>le seuil de pauvreté / majorité de ménages non imposables voir non enregistrés)</p> <ul style="list-style-type: none"> Les quartiers défavorisés sont situés en grande majorité dans les grands pôles urbains (<i>source : observatoire des inégalités</i>) 	<p>absorbent des flux de population en amont de toute mise en œuvre de politiques de planification urbaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'absence ou l'inefficacité des procédures foncières affecte le potentiel d'intervention des pouvoirs publics. 	<p>structuré et efficient</p>
Chômage	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de chômage exprime la proportion de personnes sans emploi dans la population active. Selon cette définition, les chômeurs sont les personnes sans travail, en recherche d'emploi et disponibles à court terme. » <i>Source : Bureau International du Travail</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'activité / de contrat / de salaire Travail non déclaré Activité informelle Irrégularité dans l'obtention d'une activité rémunérée 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ inactivité officielle ✓ risque d'absence de protection sociale ✓ perspectives professionnelles et personnelles limitées ✓ risque de précarité
Emploi informel	<ul style="list-style-type: none"> Travailleurs à leur compte dans leur entreprise du secteur informel ; Employeurs dans leurs entreprises du secteur informel ; travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale informelle ; membres de coopératives informelles de producteurs ; travailleurs engagés dans la production de biens pour usage final propre de leur ménage (<i>source : Bureau International du Travail</i>) Le secteur informel se définit comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. » (<i>source : Bureau International de Travail</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur informel se distingue de l'économie souterraine et de la production illégale Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme 	
NEET (<i>neither in employment</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes diplômés à la recherche d'un travail, se trouvant temporairement éloignés du marché 	<ul style="list-style-type: none"> les jeunes ayant précocement quitté le système éducatif sont 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sortie précoce du système scolaire

Terme utilisé	Définitions	Eléments d'analyse	Notion-clef
<i>nor in education and training</i> (Jeunes déscolarisés sans emploi)	de l'emploi, exposés à un risque de chômage prolongé <ul style="list-style-type: none"> ■ Jeunes ayant quitté précocement le système éducatif et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, faute de qualifications et de compétences adéquates <i>(source : Union européenne)</i>	particulièrement exposés au risque de pauvreté permanente - risque fort d'exclusion sociale.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exposition aux risques sociaux ✓ Précarité ✓ Mise en danger ✓ Exclusion sociale

2.3. L'INTERVENTION DE L'AFD EN APPUI AUX REGIONS CIBLEES PAR LA FISONG

Des efforts sont fournis dans de nombreux pays pour répondre à la demande des jeunes à s'émaner et s'insérer dans la vie économique, sociale et citoyenne. Ces avancements s'expriment notamment au travers des orientations et discours politiques mais également dans la mise en œuvre de projets par les ONGs et/ou autres acteurs nationaux.

Les tableaux suivants décrivent certains projets financés par l'AFD en matière d'éducation, de formation et d'emploi au sein des trois zones de l'appel à projet. Cette liste n'est pas exhaustive mais illustre les différents types de financements déjà mis en œuvre dans le secteur ou dans des zones voisines s'ils sont significatifs pour la thématique FISONG.

Pour plus d'information, les OSC peuvent consulter la page thématique dédiée : <https://www.afd.fr/fr/page-thematique-axe/education-et-formation>

Afrique de l'Ouest

Tableau 2 Projets en faveur du secteur de la formation et de l'emploi des jeunes soutenus par l'AFD (liste non exhaustive)

Projet	Pays	Organisation	Année	Descriptif	Commentaires
DEFI 1 et 2 Volets Emploi	Côte d'Ivoire	AFD et Etat ivoirien (Agence Emploi jeunes et OSC)	2013 - 2023	48,8 millions d'euros sur deux phases Renforcement de l'employabilité des jeunes (stages, THIMO, service civique, chantiers-écoles) Développement de l'entrepreneuriat des demandeurs d'emploi Appui institutionnel à la politique nationale de l'emploi	58 000 bénéficiaires directs A noter que la recherche d'une parité de genre est un des objectifs recherchés, de même que l'intégration de 5% de bénéficiaires souffrant d'un handicap sur chaque outil est recherché, en lien avec les OSC locales spécialisées. Un volet soft skills est intégré à chaque

Projet	Pays	Organisation	Année	Descriptif	Commentaires
					processus d'accompagnement Approche territoriale et écosystémique favorisée
Maison de la Petite Entreprise	Tchad	AFD et Association de droit tchadien Bet Al Nadjah	2015- puis 2019	Développer des activités de conseils et de services non financiers auprès de créateurs de petites entreprises 11,5 millions d'euros sur deux phases de 4 ans	5000 personnes sensibilisées Gouvernance publique (agences Etat emploi, jeunesse et investissements) et privée (IMF, OSC et Organisations professionnelles)
Bab Al Amal Projet d'appui à l'insertion des jeunes vulnérables au Tchad	Tchad	AFD Union européenne Essor FONAP (Fonds national d'appui à la formation professionnelle)	Depuis 2017 pour 4 ans	Le projet vise à l'insertion économique des jeunes vulnérables dans 5 villes du pays (N'Djamena, Bongor, Moundou, Abéché et Sarh) Renforcement et déploiement de Bureaux Formation Emploi Développement de la formation par apprentissage formelle en alternance en lien avec les besoins des entreprises via le FONAP 10 millions d'euros	Approche territoriale capitale et 4 principales villes secondaires 15 bureaux orientation/formation mis en place dans 5 villes 2 700 jeunes formés dont 400 dans l'agriculture périurbaine 300 jeunes accompagnés dans la création /consolidation d'une activité génératrice de

Projet	Pays	Organisation	Année	Descriptif	Commentaires
					<p>revenus</p> <p>2000 jeunes accompagnés sur leur employabilité (recherche d'emplois, soft skills)</p> <p>Mise en place d'un guichet unique d'appui à l'insertion professionnelle incluant les acteurs publics et privés, dont OSC locales et internationales</p>
Projet Cap Insertion	Mauritanie	<p>AFD</p> <p>Gret</p> <p>Conseil régional d'île de France</p>	2009 -2013	<p>Services d'accompagnement aux jeunes (15 à 35 ans) dans trois antennes de proximité des quartiers périphériques de Nouakchott. Les actions menées portaient sur l'information et l'orientation des jeunes vers les métiers porteurs, la définition d'un parcours d'insertion, la préparation à des concours, l'appui à la recherche d'emplois et de stages, la formation aux techniques de recherche d'emploi et la réalisation de courtes formations.</p>	<p>5 000 jeunes accueillis en 4 ans</p> <p>Budget de 653 000 euros</p>

Projet	Pays	Organisation	Année	Descriptif	Commentaires
Volet « Parcours citoyen » du projet Jeun'Action	Tchad	AFD Essor Université Populaire (ONG tchadienne)	2012 -2015	Le projet offre des activités d'insertion socio-éducatives au sein de structures communautaires à 1 200 jeunes de 14 à 18 ans des quartiers précaires de Ndjamena. Les activités portent sur le vivre ensemble, la santé, la famille, la vie du quartier, le développement d'un projet professionnel.	
Projets ACEFOR 1 et 2	Mali	AFD Gret	2012-2024	Les projets permettront de : - renforcer les capacités nationales et régionales de pilotage de la FP ; - améliorer qualitativement et quantitativement les capacités formatives et accompagner les parcours d'insertion professionnelle de 7 500 jeunes ; - renforcer les capacités d'accueil des jeunes pour la formation par la construction de 2 centres de formation	9 millions d'euros ACEFOR 1 + 15 millions d'euros ACEFOR 2

Madagascar

Tableau 3 Projets en faveur du secteur de la formation et de l'emploi des jeunes soutenus par l'AFD (liste non exhaustive)

Projet	Organisation	date	Descriptif	Commentaires
Améliorer la qualité de l'éducation à Madagascar	AFD	Depuis 2014	<p>Former davantage les enseignants et membres de l'encadrement pédagogique</p> <p>Améliorer la qualité de l'enseignement des sciences</p> <p>Renforcer les capacités de planification et de pilotage des ressources humaines dans l'enseignement</p>	10 millions d'euros de subventions auprès du Ministère de l'éducation
Fonds Malgache de Financement de la Formation Professionnelle (FMFP)	AFD	Depuis 2017	<p>Soutenir la création, la structuration et la pérennisation du fonds pour la formation professionnelle lancé par le Groupement des Entreprises de Madagascar</p> <p>Développer les compétences des salariés du secteur formel</p> <p>Former les jeunes et les groupes vulnérables</p>	6 millions d'euros de financements

Projet	Organisation	date	Descriptif	Commentaires
Jeunesse, emploi et entrepreneuriat	AFD Union européenne IECD	Depuis 2018	Consolider les écosystèmes de formation professionnelle et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs	7,7 millions d'euros de de subventions auprès d'ONG par l'AFD 13,625 millions d'euros de financements totaux
Moderniser la formation professionnelle dans le tourisme et l'informatique	AFD	2015 - 2021	Création de deux établissements dans l'hôtellerie et l'informatique en appuyant sur l'alternance	2,5 millions d'euros de financement
Programme ELAN 3	AFD Organisation Internationale de la Francophonie	Depuis 2019	Développer l'enseignement plurilingue et soutenir les actions de l'Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation dans la structuration de son offre d'expertise en francophonie	2 millions d'euros de financement ciblant 6 pays d'Afrique subsaharienne
Promotion de l'éducation pour les enfants vulnérables à Antananarivo	AFD Union européenne	Depuis 2017	Promotion de l'inclusion sociale et scolaire des enfants exclus du système d'enseignement formel à Antananarivo, et agit pour favoriser leur développement global, renforcer les capacités des structures d'accueil	294 969 euros de subventions auprès d'ONG 589 937 euros de financements totaux

Projet	Organisation	date	Descriptif	Commentaires
Santé mentale positive et éducation inclusive / insertion professionnelle	AFD Union européenne Humanité et inclusion	Depuis 2018	Favoriser la qualité de vie et l'inclusion des personnes en détresse psychosociale ou souffrant de troubles de santé mentale et d'assurer aux enfants handicapés un accès continu à l'apprentissage	4,092 millions d'euros de subventions auprès d'ONG par l'AFD 5,8 millions d'euros de financements totaux Périmètre d'action : Madagascar, Togo, Bénin, Burkina Faso, Maroc, Burundi, Sierra Leone, Liban, Sénégal

Haïti

Tableau 4 Projets en faveur du secteur de la formation et de l'emploi des jeunes soutenus par l'AFD (liste non exhaustive)

Projet	Organisation	Date	Descriptif	Commentaires
Améliorer les compétences pour l'emploi des jeunes en Haïti	AFD	Depuis 2015	Accompagner l'Institut national de formation professionnelle (INFP) dans la modernisation de son offre de formation afin de répondre aux besoins en compétences des opérateurs économiques et de l'économie haïtienne et de permettre l'insertion socioprofessionnelle des jeunes haïtiens. Le projet se concentre sur le centre pilote de l'INFP créé en 1973, situé à côté du parc industriel de Port-au-Prince	6,5 millions d'euros de financements sur 8 ans
APPRENDRE	AFD	Depuis 2018	Renforcer les dispositifs de formation des enseignants	20 millions d'euros de financement auprès de l'Agence universitaire de la Francophonie

Projet	Organisation	Date	Descriptif	Commentaires
COMOSEH	AFD Groupement des éducateurs sans frontières (GREF)	Depuis 2018	Renforcer les conditions matérielles des écoles en matière d'hygiène, de santé et d'environnement	345 000 euros de subventions auprès d'ONG par l'AFD 971 200 euros de financements totaux
Education et protection sociale en Haïti	AFD	Depuis 2017	Education, renforcement des capacités de personnes très pauvres et santé dans les quartiers de Haut Martissant à Port- au-Prince	450 000 euros de subventions auprès d'ONG par l'AFD 916 707 euros de financements totaux
Office National de Partenariat en Education	Etat haïtien	Créé en 2015	Accréditation des établissements non-publics respectant les normes règlementaires	
Partenariat pour l'apprentissage : pour un système éducatif performant	AFD Care	Depuis 2018	Lutter contre le décrochage scolaire via le renforcement des compétences des professionnels de l'éducation et l'implication des parents dans les écoles	814 544 euros de subventions auprès d'ONG par l'AFD 1,6 million d'euros de financements totaux
Projet de réhabilitation des écoles affectées par l'ouragan Matthew	AFD	Depuis 2016	Réhabiliter et équiper les écoles et cantines existantes : les électrifier, les végétaliser et les mettre aux normes anticycloniques. Distribution de kits scolaires et accompagnement financier pour garantir le retour des enfants à l'école. Formation aux pratiques de résilience et de gestion des risques	1,7 million d'euros de subventions auprès d'ONG par l'AFD 3,5 millions d'euros de financements totaux

2.4. LE ROLE DES ONG DANS L'INSERTION DES JEUNES

Les ONG et la société civile locale (groupes de citoyens et citoyennes, organisations d'usager-e-s aux échelles les plus locales, associations de consommateurs et consommatrices, organisations de plaidoyer nationales, ONG locales et internationales, collectifs d'organisations voire collectifs de collectifs, etc.) ont de nombreuses expériences d'actions de terrain ainsi que de dialogue avec les autorités publiques sur les sujets de l'insertion des jeunes. Elles ont régulièrement un rôle d'intermédiation sociale en élaborant des diagnostics sociaux et territoriaux, en organisant des cadres de concertation avec les populations, en appuyant la gestion communautaire, en menant des actions de plaidoyer, en assurant un rôle de représentation.

Par les mécanismes de dialogue développés avec les populations, les ONG sont en capacité de faciliter l'appui à ou l'émergence de projets d'insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques de différentes villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti.

L'AFD souhaite mobiliser la capacité d'innovation des ONG sur des terrains nouveaux en relation avec cet objectif.

Ci-après exemples de projets/programmes pour les zones de l'appel à projet, associant les ONG (liste non exhaustive)

Tableau 5 Projets en faveur du secteur de l'éducation et de la formation des jeunes soutenus par des bailleurs de fonds internationaux et les Etats (liste non exhaustive)

Projet	Pays	Organisation	Année	Descriptif	Commentaires
Politique d'encadrement et modernisation des daaras du ministère de l'éducation	Sénégal	BID USAID	Réforme en cours depuis 2009	Encadrer et contrôler les écoles coraniques informelles pour y contrôler les enseignements dispensés et prévenir les risques de radicalisation	Des difficultés de contrôle, beaucoup d'établissements n'étant pas déclarés auprès de l'administration publique Résistance des maitres coraniques aux réformes qui visent à bannir les pratiques de mendicité L'inspection des daaras manque de moyens financiers et humains

Projet	Pays	Organisation	Année	Descriptif	Commentaires
Programme de scolarisation accélérée SSA	Mali	USAID UNICEF	Depuis 2005	Accroître le taux de scolarisation en ciblant les jeunes non scolarisés ou déscolarisés afin de les réintégrer dans le système scolaire après une année de rattrapage	108 000 enfants déjà ciblés dans les régions en situation post crise et dans les espaces urbains marginalisés
Projet de promotion d'un environnement lettré et alphabétisation fonctionnelle chez les jeunes élèves des écoles coraniques	Niger	Union européenne DANIDA Eirene	2006-2016	Favoriser l'alphabétisation des enfants des écoles coraniques informelles afin de créer des passerelles vers le système éducatif formel	Plus de 30 000 enfants déjà ciblés dans 3 régions
Sunu Gox, citoyenneté, solidarité, environnement	Sénégal	Union européenne Gret	Débuté le 1 ^{er} décembre 2016 pour 30 mois	Appui au mouvement social sénégalais « Y'en a marre ». Vise à promouvoir la solidarité urbaine et la citoyenneté en renforçant les mouvements citoyens et organisations dans leurs capacités à agir pour l'environnement et l'amélioration des services de base dans les banlieues de Dakar	Première intervention en milieu urbain pour le Gret au Sénégal. <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie de la banlieue pour en améliorer la connaissance - 10 projets d'aménagements urbains (reboisement, rénovation de sanitaires, construction d'espaces publics - 9 projets de sensibilisation avec des actions de terrain (ateliers de formation sur la citoyenneté, la solidarité et l'environnement)

Projet	Pays	Organisation	Année	Descriptif	Commentaires
Work4youth	Madagascar	Fondation Mastercard Bureau International du Travail	Débuté en 2011	Partenariat sur 5 ans entre la Fondation Mastercard et le Bureau International du Travail. Collaboration entre statisticiens et décideurs politiques de 34 pays à revenus faibles ou intermédiaires dans l'utilisation des données pour la conception et la mise en œuvre de politiques efficaces	Financement de 14,6 millions de dollars américains
Education pour tous	Haïti	Banque mondiale Banque Interaméricaine de Développement	Depuis 2007	Dispense les élèves d'écoles non-publiques accréditées des zones défavorisées du paiement des frais de scolarité	482 000 jeunes en ont bénéficié en 2018
Office National de Partenariat en Education	Haïti	Etat haïtien	Créé en 2015	Accréditation des établissements non-publiques respectant les normes réglementaires	
Programme de scolarisation universelle gratuite obligatoire (PSUGO)	Haïti	Etat haïtien	Depuis 2012	Financement des études primaires via l'élimination des frais de scolarité pour les élèves des écoles publiques, et l'octroi de subventions pour les écoles non publiques	329 écoles publiques créées par le programme, 5000 nouveaux enseignants formés et recrutés

3. ORIENTATIONS DE L'APPEL À PROPOSITIONS

3.1. FINALITE

La finalité de la FISONG « Réinsertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti » est d'appuyer la mise en œuvre de pratiques innovantes visant à améliorer la situation des jeunes déscolarisés issus des quartiers périphériques des zones d'intervention.

A travers cette FISONG, l'AFD recherche les articulations possibles entre les interventions en cours et les actions des ONG, en amont, pendant ou en aval de ses projets. A terme, il s'agira donc de tirer les leçons des approches proposées par les ONG pour des actions ultérieures, tant de l'AFD que des pays cibles ou autres pays.

La FISONG doit ainsi permettre de financer des projets innovants qui :

- **identifient les solutions susceptibles d'être intégrées dans les politiques publiques, y compris le développement d'outils pour l'insertion des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques qui puissent être adaptés et déployés largement ;**
- **réfléchissent à la pérennité des interventions en inscrivant les projets dans les politiques sectorielles dès la phase d'instruction du projet.**

Plus spécifiquement, il s'agira de financer des projets innovants qui répondront aux enjeux suivants :

- **Accompagner la croissance économique de chacune de ces régions par la lutte contre leurs vulnérabilités dont le décrochage scolaire pour les jeunes issus des quartiers périphériques.**
- **Miser sur la croissance de l'urbanisation comme facteur d'inclusion pour les jeunes déscolarisés à travers les opportunités d'emploi générés notamment l'amélioration des services de base (distribution et gestion de l'eau / déchets / accès à l'énergie / aux réseaux / transports / développement des services sociaux / proximité du monde économique / multiplicité des offres d'emploi, de services) (ex : nouvelle ville de Diamniadio et nouveau pôle urbain de Dakar intégrant Thiès et Mbour au Sénégal).**
- **Relever le défi de la lutte contre la déscolarisation en Afrique de l'Ouest, à Madagascar et Haïti pour permettre l'acquisition de compétences de base, y compris sociales et citoyennes pour tous.**
- **Intensifier la collaboration des secteurs privés et publics pour développer le système d'enseignement depuis l'éducation de base jusqu'à la professionnalisation puis l'insertion.**
- **Favoriser les dynamiques intergénérationnelles, propres à modifier les grands équilibres de pouvoirs, les imaginaires liés à l'âge et à rééquilibrer l'accès des jeunes déscolarisés aux sphères de représentation et de décisions les concernant.**

- **Miser sur la transformation numérique et la mobilisation en réseaux pour accompagner la transformation de la situation des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques.**
- **Accentuer l'effort sur les publics les plus fragiles, en particulier les femmes déscolarisées ainsi que les autres populations subissant une discrimination spécifique (handicap, orientation sexuelle ...) des quartiers périphériques par des projets adaptés à leur situation.**
- **Favoriser l'engagement bénévole ou autres initiatives entrepreneuriales et/ou citoyennes en réponse à des enjeux sociaux / sanitaires qui participeraient à l'insertion citoyenne voire économique des jeunes ;**
- **Afrique de l'Ouest : renforcement des synergies entre pays voisins pour favoriser l'insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques.**

3.2. LIGNES DIRECTRICES GENERALES

3.2.1. PERIMETRE THEMATIQUE

La FISONG est une occasion pour l'AFD et les ONG de réfléchir à la conception de modèles efficaces et soutenables d'intervention dans les pays ciblés permettant ainsi d'améliorer l'insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes des régions de l'appel à projet.

L'initiative proposée devra s'articuler avec les autres initiatives et/ou stratégies adressées aux mêmes populations (Ministère ; Collectivités territoriales ; ONG locales ; PTF). Elle prendra également en considération la place et le rôle d'autres démarches sous-sectorielles sur la question de l'insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques, y incluant la formation professionnelle et l'appui à l'auto-entrepreneuriat.

Le projet proposé doit, sur la période, **conduire à des résultats concrets pour les populations** : un projet de diagnostic seul ne serait pas qualifié.

3.2.2. PERIMETRE GEOGRAPHIQUE

Les projets proposés concerneront les zones et pays suivants : **Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo), Madagascar et Haïti.**

Les approches sur deux pays (maximum), positionnées sur les zones frontalières dans une logique de partage d'expérience et de cohérence des bassins de population, sont acceptées. Les interventions dans des zones où les conditions sécuritaires sont volatiles sont possibles, mais les propositions devront démontrer la prise en compte des questions de sécurité par l'ONG, la prise en compte d'approches adaptées en zone de crise et conflit (ex : approches « Ne pas nuire ») et les mesures de mitigation sur les impacts attendus du projet.

3.2.3. DUREE DES PROJETS

La durée moyenne d'un projet FISONG est de trois ans, d'autres durées peuvent être proposées sans toutefois pouvoir excéder cinq ans.

3.2.4. BENEFICIAIRES

Au sein des deux grandes catégories précédemment évoquées, les bénéficiaires à cibler prioritairement seront les populations :

- Jeunes, en particulier les jeunes déscolarisés ;
- Issues de territoires urbains défavorisés ou zones périphériques (capitales ou villes secondaires) ;
- Peu sensibles ou disponibles au regard des dispositifs actuellement en cours
- Les publics sensibles et en particulier les femmes déscolarisées des quartiers périphériques ainsi que les autres populations subissant une discrimination spécifique (handicap, orientation sexuelle ...).

Les propositions de projet couvriront exclusivement des territoires urbains qui peuvent être qualifiés de « quartiers périphériques » c'est-à-dire dans lesquels le fonctionnement des services publics est particulièrement réduit, tels que les bidonvilles, les quartiers informels et les quartiers sensibles (violences urbaines).

3.2.5. APPROCHE GENRE

Les inégalités de genre existent dans toutes les sociétés humaines. Ne pas prendre en compte ces inégalités revient, de fait, à les faire perdurer ou à les renforcer. Or, l'AFD s'est engagée dans une démarche visant la réduction des inégalités de genre (publication en 2013 du premier « CIT genre »). Le CIT OSC de 2018, qui définit les grandes lignes de la stratégie de l'AFD vis-à-vis des organisations de la société civile, rappelle également que lesdites OSC doivent viser non seulement à « garantir que les femmes accèdent aux services mis en place, mais [aussi qu'elles soient incluses] comme actrices des projets et de la vie locale, au même titre que les hommes ». Il précise également que les OSC devront « questionner davantage l'atteinte effective des objectifs genre des projets et d'évaluer les réussites et les manquements afin d'améliorer collectivement les pratiques en la matière »¹.

Pour répondre aux enjeux relatifs au genre, il est attendu que les ONG adoptent une démarche spécifique visant à réduire les inégalités :

- les propositions devront détailler la façon dont la problématique des inégalités F/H se pose dans le cadre de leur intervention ;
- la façon dont cette problématique sera traitée et quelles activités seront mises en œuvre pour réduire ces inégalités ;
- les indicateurs cibles associés à l'atteinte des objectifs de ces interventions ;
- les ONG citeront les sources d'information utilisées pour préparer leur proposition.

Plus précisément, cette analyse devra servir à pré-identifier différents groupes stratégiques et /ou d'intérêts. Les éléments suivants devront être pré-identifiés :

¹ Agence française de Développement, *L'Agence française de Développement partenaire des organisations de la société civile – cadre d'intervention transversal 2018-2023*, 2018, 61p.

- différents groupes socio-économiques ou groupes d'intérêts à prendre en compte par rapport à l'objet du projet ;
- nature des inégalités que le projet souhaite traiter ;
- contraintes pesant sur les femmes, ainsi que des autres groupes socio-économiques stratégiques.

Ce point sera évalué et perçu comme une réelle valeur ajoutée dans la sélection des projets soutenus.

Les ONG sont encouragées à consulter et utiliser la « Boîte à outil genre Education, Formation Professionnelle et Emploi » développée pour l'AFD en 2015 et accessible à l'adresse : <https://www.afd.fr/fr/ressources/boite-outils-education-formation-professionnelle-et-emploi>.

Cette Boîte à outils liste les principaux enjeux d'une intégration d'une perspective de genre dans les projets liés à l'insertion des jeunes :

- genre, accès et maintien dans le primaire et le secondaire ;
- genre et formation professionnelle ;
- genre, insertion professionnelle et emploi ;
- genre et enseignement supérieur ;
- genre et qualité de l'enseignement ;
- genre et corps enseignant ;
- genre et gouvernance dans l'enseignement et la formation professionnelle ;
- genre et violence à l'école ;
- genre et éducation en situation d'urgence ;
- genre et protection sociale.

Par ailleurs, en collaboration avec l'AFD, le F3E a mis en place un dispositif d'accompagnement des ONG pour renforcer la prise en compte du genre dans leur projet. Ce dispositif sera activé pour la présente FISONG avec :

- La fourniture par des experts mobilisés par le F3E d'une note de synthèse reprenant les enjeux Genre spécifiques liés à la thématique de l'insertion des jeunes déscolarisés en Afrique de l'ouest, en Haïti et à Madagascar, qui sera publiée après l'appel à projets afin de soutenir la réflexion des OSC candidates pendant l'élaboration de leur proposition ;
- Une formation-sensibilisation collective des ONG qui auront été retenues à une meilleure intégration d'une perspective de genre dans leurs projets. Ce temps collectif pourra être élargi à des OSC travaillant sur les mêmes domaines et lieux d'intervention que les OSC sélectionnées ;
- Un échange individuel avec chaque ONG retenue, afin d'élaborer un plan d'action concret ;
- Si le calendrier le permet, un accompagnement au démarrage des activités pour les ONG qui auront été retenues.

3.2.6. MODES D'INTERVENTION TRANSVERSAUX

Les ONG devront respecter les principes d'action suivants :

- **Concertation en amont et au cours de la mise en œuvre du projet**, pour veiller à l'appropriation par les populations d'une part et les acteurs, locaux et nationaux,

d'autre part. Les jeunes devront être considérés comme des acteurs à part entière du projet ;

- Privilégier autant que possible une logique de **renforcement qualitatif de l'existant** plutôt que de la création de nouveaux dispositifs ;
- **Contribution aux politiques publiques** en cours ou en préparation ;
- **Renforcement des acteurs institutionnels** et accompagnement des autorités locales.

Les ONG devront mettre en œuvre des méthodes d'interventions innovantes de diagnostic en concertation avec les acteurs. **L'utilisation des nouvelles technologies et des outils numériques adaptées au contexte local (infrastructures, niveau d'équipement des acteurs locaux, capacité des populations) est un des enjeux de cette FISONG.**

Les projets doivent être conçus sur la base de diagnostics initiaux (issus de la connaissance antérieure du contexte et à compléter en début de projet) et participatifs incluant a minima une analyse des rapports de genre et d'âge ainsi qu'une analyse des facteurs de vulnérabilité liés à la déscolarisation et à la localisation des publics cibles (quartiers périphériques).

Une approche partenariale est fortement recommandée, en particulier avec des **ONG locales**, le secteur privé, les autorités (nationales ou locales), ou encore avec des centres de recherche.

Au regard de la complexité de la thématique et de l'éventail de compétence requis, les consortiums sont autorisés et encouragés.

3.3. LIGNES DIRECTRICES DETAILLEES

La FISONG est une occasion pour l'AFD et les ONG de réfléchir à de nouveaux modes d'intervention pour améliorer l'insertion des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti.

3.3.1. CADRE D'INTERVENTION

Les porteurs et porteuses de projets sont donc invités à clairement préciser, notamment :

- Les objectifs, en termes de citoyenneté, ciblés par le projet ;
- Les types de participation envisagés ;
- La ou les échelle(s) d'intervention du projet ;
- Les différentes parties prenantes du projet, en veillant à inclure les femmes et populations exclues et/ou discriminées.

3.3.1.1. CONTEXTES REGIONAUX DE L'APPEL A PROJET

L'appel à projet concerne 3 zones d'intervention de l'AFD :

- **Afrique de l'Ouest** (hors Nigéria)
- **Madagascar**
- **Haïti**



Figure 1 Carte des pays retenus dans l'appel à projet

L'Afrique de l'Ouest est une zone marquée par un contexte de montée des violences, qui se traduit par différentes menaces comme le terrorisme, la piraterie maritime, les conflits entre pasteurs et agriculteurs et la criminalité transnationale organisée, notamment la traite des êtres humains, le trafic d'armes et de drogues et l'exploitation illégale de ressources naturelles.

De surcroît, la région est confrontée à une croissance démographique très forte dont la maîtrise relève d'un enjeu de taille pour les décennies à venir. Cette situation qui demeure cependant très contrastée selon les pays, constitue, selon les orientations et les résultats de politiques publiques, un potentiel de développement inédit. Selon la Direction Générale du Trésor, en 2019, les économies nationales d'Afrique de l'Ouest ont enregistré des croissances parmi les plus dynamiques du continent. Le dynamisme économique de la région doit cependant, après la libéralisation des échanges engagée par les politiques d'ajustement structurel des années 1980 et la multiplication des accords de partenariat économiques, s'orienter vers des mécanismes de développement et de croissance plus durables et inclusifs.

L'île de Madagascar est quant à elle particulièrement impactée par les problèmes de gouvernance, la dégradation de l'environnement des affaires, la difficulté à mobiliser des financements étrangers ainsi que par un déficit en approvisionnements énergétiques qui grève ses opportunités de développement.

Ces contraintes pèsent sur les conditions de vie des habitants, dont 53 % sont affectés par la pauvreté extrême (BAD, OCDE, PNUD, 2015). Le pays est également le quatrième au monde

où le taux de malnutrition chronique est le plus élevé, avec près de 50 % des enfants de moins de cinq ans souffrant de retard de croissance².

Les perspectives économiques du FMI prévoient toutefois un taux de croissance du PIB de 5,3 % pour l'année 2020, alors qu'entre 2010 à 2015, il n'a été que de 2,2 %. Ces résultats encourageants en termes de croissance ne permettent cependant pas de réduire sensiblement le taux de pauvreté, intrinsèquement lié à un secteur agricole soumis à une forte volatilité des quantités produites et des cours mondiaux. Principalement tirée ces dernières années par les exportations, le secteur des transports, de la finance et de la construction, la croissance demeure également très sensible à la commande publique ainsi que la demande extérieure.

Les déterminants du développement du pays et les facteurs d'insertion de sa population à la vie économique, sociale et citoyenne résident en priorité dans le développement de la politique alimentaire du pays, dans l'investissement en infrastructures (transport, énergie, télécommunications) et dans l'éducation et la formation professionnelle.

Haïti, identifié comme le pays le plus pauvre du continent américain avec un PIB par habitant de 1784 USD en 2016 est également l'un des plus inégalitaires du monde avec un coefficient de Gini³ de 0,68 (2012).

Sa population a été frappée par une succession de catastrophes naturelles dévastatrices, notamment le tremblement de terre du 2 janvier 2010 et le cyclone Mathieu du 4 octobre 2016 dont le bilan est de 200 000 morts recensés, près d'un million de déplacés, et des dommages estimés à 120 % du PIB pour le tremblement de terre (Banque mondiale, 2016) et 32 % du PIB pour le cyclone (PNUD, 2017).

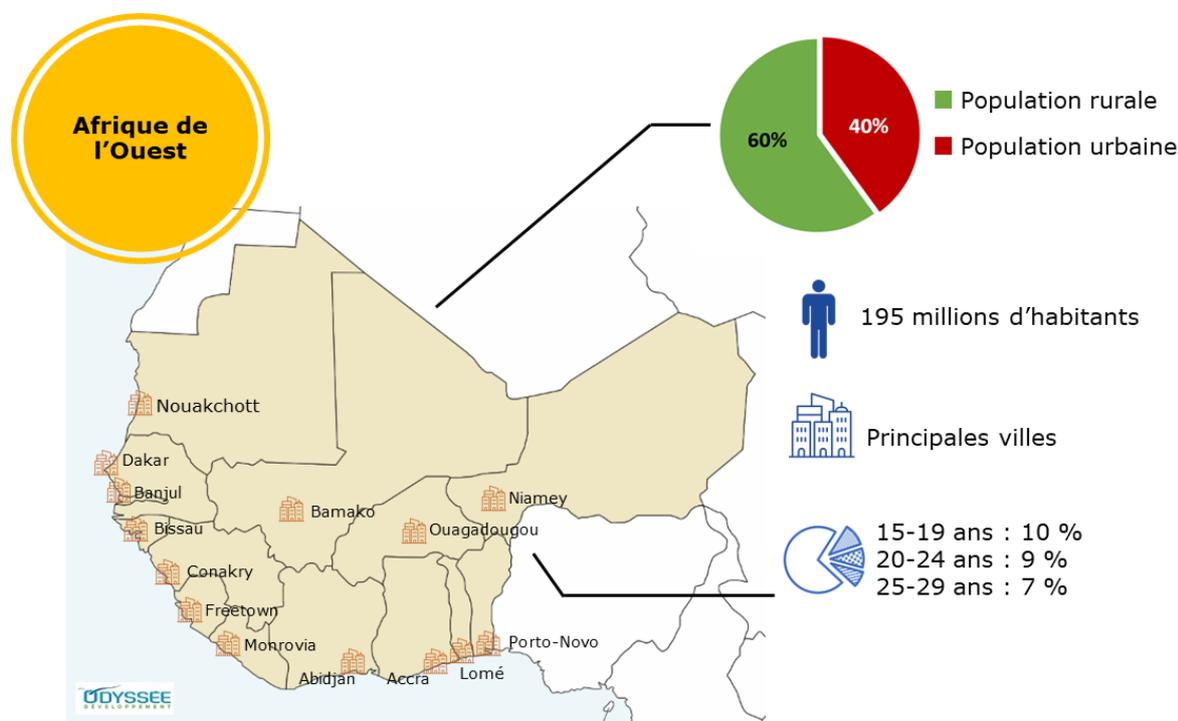
La principale résultante de ces événements catastrophiques s'est manifestée par une émigration massive de la jeunesse en quête d'opportunités d'études et de travail à l'étranger, notamment pour satisfaire leurs idéaux de vie, mais aussi afin de participer à l'effort de reconstruction du pays via des transferts financiers. Enfin, à l'exposition exacerbée des populations aux risques de catastrophes naturelles, s'ajoute un contexte d'insécurité croissante (criminalité, banditisme), notamment dans les deux principales villes du pays, Port-au-Prince et Cap-Haïtien.

² <https://www.banquemondiale.org/fr/country/madagascar/overview>

³ Le coefficient de Gini, ou indice de Gini, est une mesure statistique permettant de rendre compte de la répartition d'une variable (salaire, revenus, patrimoine) au sein d'une population. Autrement dit, il mesure le niveau d'inégalité de la répartition d'une variable dans la population.

3.3.1.2. SITUATION DES JEUNES EN AFRIQUE DE L'OUEST, A MADAGASCAR ET EN HAÏTI

Afrique de l'Ouest



Source: Banque mondiale et Université de Sherbrooke, 2018

Figure 2 Indicateurs démographiques d'Afrique de l'Ouest

Depuis l'indépendance, les pays du Sahel ont connu une massification de l'accès à l'éducation. Si en 1960 le taux brut de scolarisation était de moins de 10 % dans l'ensemble de la région, il a aujourd'hui partout passé la barre des 60 %⁴. Les acteurs de l'éducation doivent toutefois maintenir leurs efforts face à une hausse du nombre d'enfants à scolariser dans un contexte de croissance démographique soutenue.

La massification doit de plus être accompagnée d'efforts substantiels en matière de qualité des enseignements prodigués ; les acquis fondamentaux des cycles primaires, bien qu'hétérogènes dans la région demeurent faibles. Ce constat découle en partie de l'incomplétude des processus de décentralisation des services éducatifs, qui se solde par le maintien d'une centralisation de la décision au détriment de la bonne gestion des écoles et de la qualité des enseignements.

Face à la désillusion des communautés quant à la capacité de l'école publique à assurer un travail décent et un avenir à leurs jeunes, les familles favorisent désormais une éducation duale, coranique d'un côté pour acquérir les fondamentaux moraux propres à la religion musulmane, et d'autre part l'éducation séculière, porteuse d'opportunités professionnelles, civiques et politiques.

⁴ Source : Institut de statistiques de l'UNESCO, Recueil mondial de données sur l'éducation 2011
<http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/ged-2011-fr.pdf>

Au niveau de l'emploi, les pays de la région font face à une croissance spectaculaire des arrivées sur le marché de l'emploi sous l'effet de la pression démographique. En réaction à la saturation du marché et de la faiblesse des opportunités d'emplois salariés, les jeunes se tournent majoritairement vers le secteur informel pour y trouver des moyens de subsistance. Dans ces économies, l'entreprise familiale prépondère ainsi largement sur l'emploi salarié, tandis qu'en parallèle, le sous-emploi et la pluriactivité dominant. En ville, la précarité est d'autant plus ressentie chez les nouveaux arrivants issus de l'exode rural qui se trouvent pénalisés par l'éloignement de leurs réseaux de solidarité familiaux, et face à l'extrême pauvreté et l'isolement, les jeunes se tournent vers les réseaux d'insertion religieux⁵.

La promotion de l'auto-emploi constitue une réelle opportunité pour la région pour répondre à l'attente des jeunes de trouver un emploi salarié. Hérité de la culture française, le système éducatif des pays francophones n'en demeure que trop éloigné des réalités du marché du travail, ne favorisant guère l'apprentissage d'un métier⁶. Les emplois salariés ainsi que la fonction publique ont également été survalorisés dans l'inconscient collectif comparativement aux activités entrepreneuriales, contribuant de facto à l'instauration de mesures insuffisantes en matière d'accompagnement des entreprises individuelles. Enfin, le système financier reste encore peu ouvert à la prise de risque auprès des microsociétés. Ces insuffisances constituent autant de défis à surmonter afin de valoriser le potentiel professionnel des jeunes Ouest-africains.

Les jeunes, faiblement insérés dans les réseaux de pouvoir souffrent d'un déficit de représentation politique et sociale. Combinée à des tensions intergénérationnelles prégnantes dans la région, ainsi qu'à un sentiment de défiance vis-à-vis des services de l'Etat (corruption, détournements de fonds, népotisme...), la situation exacerbe leur sentiment d'exclusion. En réaction à la gérontocratie politique et administrative, les jeunes s'emparent des nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'une part pour manifester leur mécontentement, et ce en contribuant à l'émergence de mouvements populaires, et d'autre part pour mobiliser différentes catégories d'acteurs dans des initiatives de développement local.

⁵ Typologie des trajectoires d'insertion sociale des jeunes après un placement à l'enfance dans le District de Bamako (Mali)

⁶ *Les micro-entreprises en Afrique de l'Ouest ou le développement par la petite porte*, Hammou HAÏDARA, Paris, L'Harmattan, Études Africaines, Série Économie 2015

Madagascar

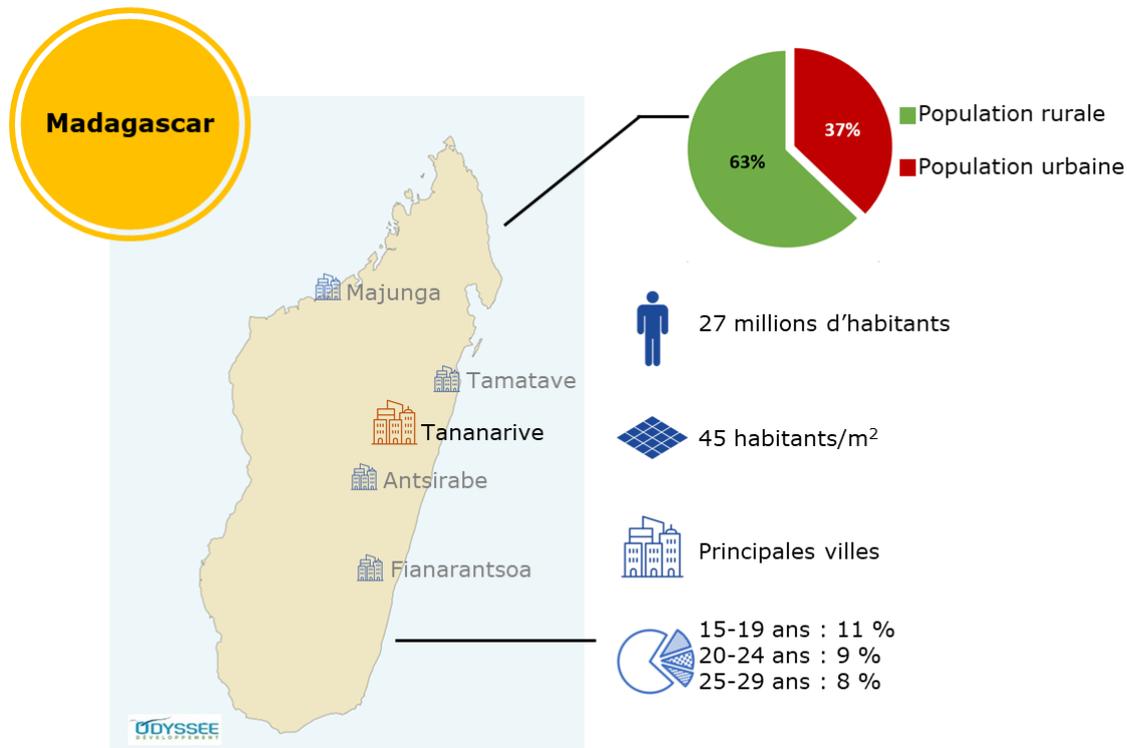


Figure 3 Indicateurs démographiques de Madagascar

La jeunesse malgache tend davantage à l'instruction que ses aînés, notamment pour les niveaux primaire et secondaire, mais peine à s'engager dans les formations techniques et professionnelles. L'économie du pays restant principalement agricole (75,8 % des emplois créés⁷) et informelle, la jeunesse demeure loin des villes avec 76,7 % des malgaches âgés entre 15 et 29 ans qui vivent en milieu rural, contre 23,3 % en milieu urbain.

La faiblesse des gains de productivité du secteur primaire ne permet pas actuellement de libérer le potentiel productif de sa population et de diversifier la structure économique du pays. Avec un taux d'activité qui prédomine dans la ruralité, ce dernier s'élevant à 65,4 % contre 56,4 % dans les villes, la proportion déclarée de jeunes n'ayant pas amorcé leur transition est plus élevée en milieu urbain, soit 3 jeunes sur 10.

La prédominance du secteur informel dans l'économie du pays (9 emplois sur 10 en 2015) et le manque de filets de sécurités sociaux qui lui sont associés expose la jeunesse à l'irrégularité de l'emploi.

A l'instabilité de l'emploi s'ajoutent des obstacles à l'insertion sur le marché du travail, principalement liés à un déficit d'offre, au manque d'expérience professionnelle, à un niveau de formation trop élevé et au manque d'informations concernant le marché du travail (où chercher ? comment chercher ?).

⁷ Diverses sources dont Enquête sur la Transition des Jeunes vers la Vie Active ETVA Madagascar de 2015

Le développement d'outils de mise en relation des agents sur le marché du travail (stage, alternance, bourse du travail...) est ainsi primordial dans l'insertion des jeunes isolés dans une société où le rôle des réseaux personnels (famille, amis, membres de la communauté, anciens employeurs) prépondère dans la recherche d'emploi.

Le pays dispose d'un Plan National de Développement 2015-2019 à la promotion de l'accès au crédit et de l'esprit entrepreneurial. Les micro-entreprises font partie de la catégorie des entreprises individuelles, qui représentent près de 96% des entreprises légalement formées dans le pays (2017)⁸, notamment dans les secteurs du commerce, de la fabrication et du bâtiment. Madagascar enregistre cependant des faiblesses structurelles pour développer un écosystème entrepreneurial performant au regard des compétences en gestion d'entreprise limitées, du coût élevé de l'énergie, des difficultés à mobiliser des financements, du niveau d'instruction encore faible ou encore de l'accès au foncier. L'appui aux micro entreprises, notamment via les programmes « PROCOM »⁹ et « PROSPERER »¹⁰ s'est donc focalisé sur la promotion de l'entrepreneuriat agricole mais également l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des populations vulnérables en suivant 3 axes stratégiques :

- s'informer pour prendre conscience de son environnement ;
- se former pour améliorer leur potentiel ;
- être encadré dans la réalisation de leurs projets.

La jeunesse peine aussi à se faire entendre dans la société¹¹, les élites politiques, économiques, administratives étant majoritairement représentées par la tranche d'âge des 45-60 ans, qui dispose d'un pouvoir économique et un potentiel de mobilisation de leur réseau (religieux, géographique et ethnique) bien plus élevés. Le niveau d'éducation influence fortement le rapport au pouvoir, les individus disposant de 5 années d'études supérieures ou plus dominant le spectre politique (49,6% contre 4 % pour ceux n'ayant qu'un niveau secondaire). Côté genre, 79,5 % des postes de pouvoir sont occupés par des hommes contre 20,5 % par des femmes.

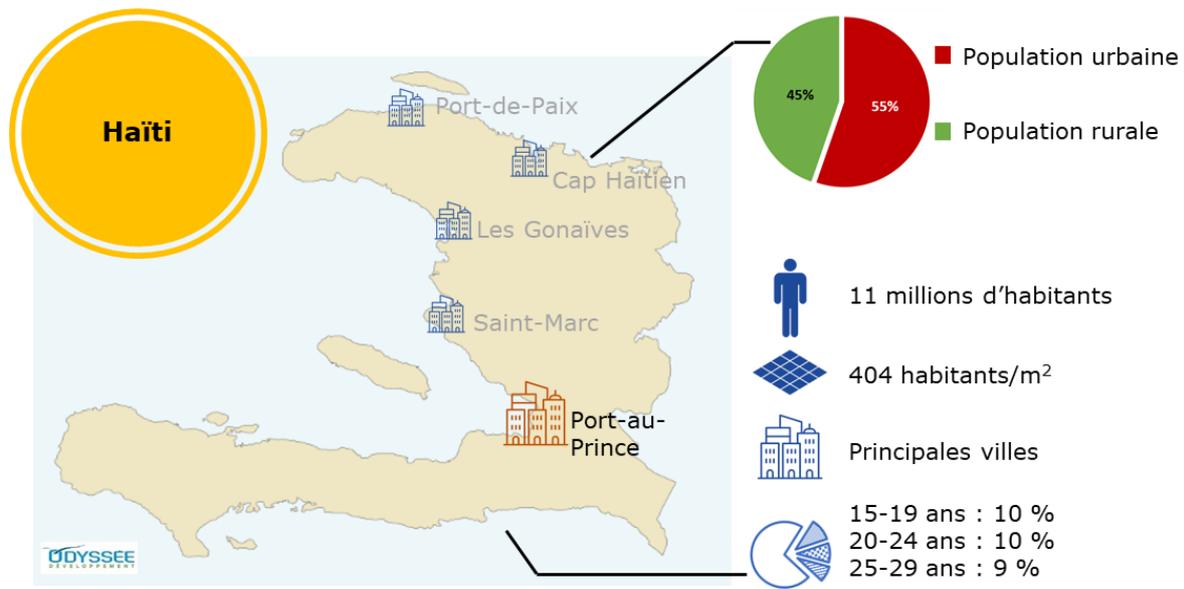
⁸ Situation des MPME à Madagascar - Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé - 2017

⁹ Programme d'Appui à l'Emploi et à l'Intégration Régionale

¹⁰ Programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales

¹¹ Enquête Elimad 2012-2014

Haïti



Source: Banque mondiale et Université de Sherbrooke, 2018

Figure 4 Indicateurs démographiques en Haïti

Les jeunes Haïtiens font face à une multitude d'enjeux quant à l'accès à une éducation de qualité. Le premier émane du manque de ressources des établissements publics qui sont en faible nombre au niveau national (seulement 16 % des établissements primaires et 5 % des établissements secondaires) d'après le recensement scolaire de 2014. A cette faiblesse de l'Etat s'ajoute une capacité limitée de contrôle de la qualité de l'enseignement prodigué par les structures éducatives privées, souvent confessionnelles, au regard des standards imposés par la puissance publique. Les retards à l'entrée à l'école primaire, les redoublements et le décrochage scolaire sont fréquents, avec des résultats scolaires reflétant la situation.

Les situations de décrochage touchent tout particulièrement les jeunes Haïtiennes parmi lesquelles 10 % des 15-19 ans ont au moins un enfant ou sont enceintes de leur premier¹², ce qui impacte de facto leur parcours éducatif.

Par ailleurs, l'exposition aux risques naturels expose en premier lieu les infrastructures éducatives aux dégâts matériels, et entraîne des mouvements de populations préjudiciables au suivi continu d'une éducation de qualité.

Le marché du travail est quant à lui dominé par le secteur informel, représentant 94 % des emplois¹³ et par le secteur agricole.

Le chômage au sens du BIT touche en moyenne 14 % des plus de 10 ans, et lorsqu'il est élargi à ceux ayant renoncé à chercher un travail, ce taux passe à 35 % chez les 10-24 ans contre 29 % pour les 25-54 ans. Au chômage et à l'inactivité structurels vient s'ajouter une forte propension des jeunes à combiner à la fois études et travail, ce qui est révélateur du niveau de vulnérabilité de ces populations au sortir des catastrophes naturelles récentes. Véritable « trappe à pauvreté », ce phénomène entretient les situations de décrochage face à

¹² Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) & ICF. (2018). Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017). Pétiion-Ville, Haïti & Rockville, Maryland, USA : IHE & ICF.

¹³ Herrera et al., 2014

l'enseignement, ainsi que la faiblesse des gains de productivité au travail et accentue le manque de perspective d'évolution.

Le pays semble prendre en compte les besoins d'amélioration de l'environnement des affaires et notamment vis-à-vis des entreprises individuelles. Considérant que le principe de l'unicité de patrimoine consacré par le droit des affaires ne favorisait pas la création d'entreprises individuelles, le Conseil des Ministres a adopté en 2017 un projet de loi portant sur la création de l'entreprise individuelle à responsabilité limitée. Le projet de loi, en attente de ratification par le Parlement, propose dès lors la séparation distincte entre le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur. Ces avancées dans le débat public concernant l'entrepreneuriat individuel masquent toutefois une réalité contraignante pour les petites sociétés à responsabilité limitée, comme le souligne le classement Doing Business 2020 de la Banque mondiale¹⁴ (lourdeurs administratives et frais légaux élevés pour lors de la création d'une entreprise, système foncier et de propriété privé défaillant...).

Face à l'engagement citoyen, les Haïtiens témoignent un profond sentiment de malaise à l'égard du politique et de l'organisation administrative de la société, constat d'autant plus marqué chez les jeunes. Ce ressenti se traduit par un « désenchantement démocratique » fort, caractérisé par des taux d'abstention élevés pendant les élections, le rejet des partis politiques et de l'action syndicale, mais également par des soulèvements populaires violents lors de la mise en place de mesures d'austérité.

Depuis août 2018, le pays assiste à des rébellions populaires générées par une affaire de corruption et de détournement d'argent public qui implique l'alliance pétrolière PetroCaribe et le gouvernement. Ce scandale intervient notamment dans une période de chute des compensations des prix des produits de base, dont le pétrole. Dans ce contexte, les réseaux sociaux sont une caisse de résonance des revendications de la jeunesse haïtienne locale et expatriée.

3.3.1.3. ENJEUX LIÉS À L'INSERTION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CITOYENNE DES JEUNES DESCOLARISÉS DES QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES COMMUNS AUX 3 ZONES DE L'APPEL À PROJET

Le tableau ci-dessous synthétise les enjeux communs aux 3 zones de l'appel à projets devant être pris en compte pour la préparation des propositions.

Chacun de ces enjeux devra être traité en prenant en compte la dimension genre, qu'il s'agisse des données sexo-spécifiques comme de la prise en considération des autres populations subissant une discrimination (handicap, orientation sexuelle ...).

Tableau 6 Enjeux communs aux 3 zones de l'appel à projet

Enjeux	Exemple	Niveau de priorité
1 – Appui des projets intergénérationnels, non discriminants et facilitant	▪ Valorisation des activités associatives comme levier d'employabilité grâce aux compétences transversales qu'elles	***

¹⁴ <https://francais.doingbusiness.org/fr/data/exploreconomies/haiti>

Enjeux	Exemple	Niveau de priorité
l'amélioration de la perception de la jeunesse par les populations	mobilisent	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation des pouvoirs publics régionaux et locaux permettant l'émergence de leaders jeunes aux responsabilités 	***
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la gouvernance des collectivités locales tout en orientant les agendas politiques et administratifs vers les jeunes acteurs et en favorisant l'implication des jeunes dans la représentation politique, aux niveaux local, régional et national 	***
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement du rôle de l'école comme moyen d'insertion citoyenne en sa qualité de vecteur de tolérance et d'apprentissage de la vie en société 	***
2 – Mobilisation large et exhaustive des acteurs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre l'exclusion scolaire via des programmes de rattrapage et mise en place de réponses pédagogiques mixtes entre écoles séculières et confessionnelles 	***
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'éducation formelle et informelle, y compris les acteurs confessionnels 	***
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au développement d'un secteur éducatif de qualité, ouvert, permettant la reconnaissance des compétences, quelles que soient les modalités d'acquisition, et dispositifs d'accompagnement vers l'insertion et l'entrepreneuriat 	***
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'intégration des langues locales dans les cursus éducatifs de sorte à favoriser l'alphabétisation et la réussite scolaire 	**
3 – Continuum à créer de l'éducation primaire et secondaire à la professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la diversification des compétences du collège et du lycée, en développant les offres d'apprentissage, la professionnalisation, la prise en compte des savoir-être et l'entrepreneuriat 	***
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de ponts entre l'éducation de base et les formations 	**

Enjeux	Exemple	Niveau de priorité
	<p>qualifiantes/certifiantes, notamment pour satisfaire l'attente des familles au regard de l'employabilité qui découlent des formations.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des compétences techniques en valorisant des activités peu qualifiées ou peu reconnues, par la mise en place de parcours diplômants/certifiants. 	<p>***</p>
<p>4 - Renforcement des savoir être (soft-skills) interpersonnels et intra-personnels pour dépasser les clivages et permettre le développement de l'auto-emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des qualités humaines (savoir-être) comme moyen de déconstruire les préjugés et constructions sociales, pour promouvoir les mobilités professionnelles et sociales : soft-skills interpersonnels : communication, collaboration, travail en équipe... et intra-personnels : maîtrise de soi, courage, confiance en soi, ... 	<p>***</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de la participation citoyenne via le développement d'activités propices à la cohésion sociale, l'estime de soi et la prise de décisions et de responsabilités y compris électives (activités sportives et associatives, engagement politique et syndicat, activités de promotion de la paix, activités de médiation inter-religieuses) via de nouvelles méthodes ou outils et notamment en appui sur les outils numériques. 	<p>***</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la création d'activité via des formations courtes en montage de projets, en appui à l'entrepreneuriat, au développement des services d'appui aux micro- et petites entreprises du secteur informel. 	<p>***</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion et diversification de l'accès au financement pour les initiatives entrepreneuriales (banque, capital-risque, micro-crédit, dispositifs de prêts d'honneur, d'avances renouvelables, de tontines, de dons, en appui sur le soutien financier de la diaspora). 	<p>***</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des programmes de lutte contre le retard uniforme en termes d'aptitudes auto-déclarées (compétences numériques, compétences en langues étrangères ; dont l'anglais, aptitudes 	<p>***</p>

Enjeux	Exemple	Niveau de priorité
	administratives, aptitudes physiques, compétences en informatique) comme de facultés cognitives (langage, mathématiques, représentations cognitives de l'espace)	
5 – Faire de la lutte contre l'inégalité liée au genre une priorité : le genre est considéré comme hautement discriminant pour les femmes dans leur relation à l'école et au travail	▪ Lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes ¹⁵ .	***
	▪ Contribuer à l'accroissement du bien-être et de la place des femmes dans la société	***
	▪ Améliorer les performances scolaires et professionnelles des femmes	***
	▪ Promouvoir les représentations égalitaires	***
	▪ Développer les compétences socio-émotionnelles des femmes	***

3.3.1.4. ENJEUX SPECIFIQUES A CHAQUE ZONE DE L'APPEL A PROJET

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest l'implication de la jeunesse dans la conception et la mise en œuvre des projets est essentielle.

Tableau 7 Enjeux spécifiques à l'Afrique de l'Ouest

Enjeux spécifiques à l'Afrique de l'Ouest	Exemple	Niveau de priorité
Gestion des situations conflictuelles notamment liées à l'influence des mouvements prosélytes	▪ Appui des projets liés au dialogue inter et intra religieux dans les zones vulnérables et aux enseignements religieux	**
Adapter des dispositifs pour stabiliser l'activité informelle et les publics nomades	▪ Recherche d'innovations de financement à destination des publics nomades des villes sahéliennes (mobilités internes ou saisonnières) qui ne s'installera pas forcément dans les quartiers dits « d'accueil »	**
Intervention en contexte de crise	▪ Prise en compte de la situation de crise et de conflit au Sahel dans les pays concernés et mise en place d'une méthodologie d'intervention adaptée	***

¹⁵ A noter que dans le cas d'Haïti, une jeune fille sur quatre présente des symptômes dépressifs - Enquête Millennials 2018

Compte tenu du contexte malgache en matière de transition des jeunes vers la vie active, les principales recommandations indiquées dans la littérature incitent à **améliorer le capital humain de la jeunesse, stimuler l’environnement des affaires et renforcer les mécanismes de soutien aux entreprises informelles** :

Tableau 8 Enjeux spécifiques à Madagascar

Enjeux spécifiques à Madagascar	Exemple	Niveau de priorité
1 – Améliorer le capital humain de la jeunesse	▪ Développer les organismes de conseil en orientation en partenariat avec les groupements d’entreprises et de formation	**
	▪ Instaurer des modules de recherche d’emploi, d’entrepreneuriat et d’orientation des carrières dans les formations scolaires	***
	▪ Elargir le panel de formations techniques	***
	▪ Etablir des partenariats entre centres de formation et entreprises pour généraliser les stages et apprentissages	***
	▪ Développer des stratégies de réduction des abandons scolaires	**
	▪ Favoriser les initiatives en matière d’éducation inclusive et améliorant l’égalité de traitement à tous les niveaux (genre, origine, ...)	***
2 – Renforcer les mécanismes de soutien à l’auto-emploi et au secteur informel	▪ simplifier les procédures de création d’entreprise et lutter contre la corruption ; valoriser l’auto-emploi	***
	▪ développer les plateformes numériques de recherche d’emploi (micro et petites entreprises)	*
	▪ Développer des services d’appui aux micro et petites entreprises, et plus largement à l’entrepreneuriat en secteur informel	***
	▪ Promouvoir l’esprit d’entreprise	***
	▪ Favoriser la structuration de l’apprentissage traditionnel	***
	▪ favoriser les produits financiers visant à assister la reprise d’un emploi ou la création d’une entreprise / améliorer l’accès au crédit pour les jeunes et développer les canaux de financement alternatifs (définir des critères innovants : entreprise citoyenne, ...)	***
	▪ promouvoir les pratiques d’hygiène et de sécurité auprès des entreprises informelles	**
	▪ travailler sur l’émergence d’un cadre réglementaire adapté et incitatif visant à soutenir et structurer les activités en secteur informel	***
▪ Favoriser la structuration des acteurs du secteur informel (en association/ groupements professionnels)	*	

En Haïti tout particulièrement, le contexte d'insécurité et d'augmentation des violences au sein de la société civile devra être pris en compte. Il s'agira d'établir clairement dans les projets la dimension d'intervention en contexte de crise.

Tableau 9 Enjeux spécifiques pour Haïti

Enjeux spécifiques à Haïti	Exemple	Niveau de priorité
1 – Promouvoir l'allocation des fonds étrangers dans le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Orienter les transferts financiers issus de la diaspora vers le secteur éducatif, la formation professionnelle (bourses d'étude) et le soutien à l'entrepreneuriat 	***
2 – Développer des programmes permettant d'informer sur les offres de formation et besoins en compétences du marché du travail.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre le décalage entre les aspirations et les réalités du marché du travail chez les jeunes Haïtiens par une meilleure communication sur l'emploi et des actions rapprochant les jeunes de l'emploi (stage en entreprise, développement de l'apprentissage, journée portes-ouvertes, parrainage de formations par des tuteurs professionnels, ...) 	**
3 – Faire de la lutte contre le décrochage scolaire une priorité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accentuer l'effort sur les jeunes ayant abandonné les études de manière précoce pour débiter leur vie professionnelle pour développer leur employabilité 	***
4 – Intervention en contexte de crise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en compte de la situation de crise qui prévaut en Haïti 	***

3.3.2. ANALYSE DE RISQUES : LES OBSTACLES A L'INSERTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET CITOYENNE DES JEUNES DESCOLARISES DES QUARTIERS PERIPHERIQUES

Les obstacles sont nombreux¹⁶. On citera notamment du côté des institutions :

- Le manque de volonté politique ;
- Un cadre institutionnel insuffisant ;
- L'absence ou le dysfonctionnement des cadres de dialogue ;
- Le manque de clarté sur les processus de participation et la difficulté à caractériser les impacts ;
- Le manque de diffusion de l'information ;
- La non-prise en compte des recommandations de la société civile dans la mise en œuvre des stratégies et politiques du secteur (manque d'intérêt, manque de confiance...)
- La non-pérennisation des démarches d'appui sur ces publics fragiles déjà engagées ;
- Le coût élevé des démarches de soutien à ces publics et l'insuffisance de soutien aux politiques publiques en faveur des quartiers défavorisés ;
- L'absence de données fiables et complètes sur les personnes et entités à associer.

¹⁶ « La participation citoyenne dans le secteur de l'eau et l'assainissement », Coalition Eau, Octobre 2019

Du côté des jeunes déscolarisés, les obstacles suivants sont régulièrement constatés :

- Manque d'information, de connaissance et d'expertise de la société civile dans toutes ses composantes ;
- Manque de participation effective et de qualité de la société civile dans les espaces de discussion ;
- Manque de structuration de la société civile ;
- Manque de concertation entre acteurs de la société civile pour pouvoir parler d'une voix unie ;
- Manque de moyens humains et financiers de la société civile pour mener des actions ;
- Non-représentativité des acteurs présents dans les espaces de concertation et faible dynamique associative.

La proposition de projet qualifiera et analysera les différents obstacles propres à leur contexte spécifique d'intervention. Des mesures de prise en compte de ces obstacles seront également proposées.

3.3.3. RECOURS AU NUMERIQUE

Le projet pourra exploiter le potentiel des nouvelles technologies en gardant à l'esprit les risques attachés à leur utilisation : les nouvelles technologies représentent sans aucun doute des outils innovants pour favoriser l'accompagnement de la transformation de la situation des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques.

Cependant leur utilisation n'est pas exempte de risque et les points de vigilance identifiés dans l'utilisation du numérique comme outil d'accompagnement vers l'insertion, notamment sur l'utilisation différenciée des outils numériques en fonction du genre, de l'âge et/ou du handicap des personnes concernées.

3.3.4. ANALYSE DES CONDITIONS DE PERENNISATION ET DE CHANGEMENT D'ECHELLE DE LA DEMARCHE INNOVANTE PROPOSEE

Les ONG doivent démontrer la pérennité à moyen et long termes des approches proposées. Cela pourra être traité notamment par des actions de sensibilisation et mobilisation des populations, des activités de renforcement de capacités, une clarification des rôles et responsabilités des parties prenantes, ainsi que par une réflexion sur le modèle économique proposé, etc.

Les stratégies d'institutionnalisation des acteurs et des pratiques soutenues par les projets devront être explicitées. Dans ce cadre, **une attention particulière sera accordée à la capacité de dialogue des ONG avec les autorités locales et/ou nationales**. De même, **le potentiel de répliation et/ou passage à l'échelle devra être clairement explicité**. L'ensemble des pratiques innovantes, comme la méthodologie utilisée pour le diagnostic initial, devront être documentées de telle sorte qu'elles puissent être réitérées ultérieurement par un tiers.

De même **la question du coût unitaire (coût d'une année de déploiement d'un projet d'insertion des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques) sera abordée** et prise en considération dans la mise en œuvre du projet. Dans la même logique, les coûts liés aux

achats d'équipements devront faire l'objet d'une justification solide et être accompagné d'une stratégie de pérennisation.

3.4. ÉVALUATION ET CAPITALISATION SOUS L'ANGLE DE L'INNOVATION

3.4.1. DEMARCHE D'INNOVATION

Les ONG devront expliciter le caractère innovant, au regard des stratégies en cours, de leurs propositions et détailler les hypothèses et questions sous-jacentes. S'il ne s'agit pas à coup sûr de faire du neuf – et moins encore de l'inédit – l'innovation FISONG doit surtout apporter une plus-value aux stratégies en cours dans le ou les pays. Dans cette perspective, des indicateurs permettant d'évaluer la pertinence de la démarche proposée devront être inclus au mécanisme de suivi et évaluation du projet.

3.4.2. SUIVI- EVALUATION PAR LE PORTEUR DE PROJET

Les ONG proposeront un dispositif de suivi-évaluation du projet sur les 3 volets suivants :

- suivi technique et financier renseigné par l'avancement des réalisations ;
- suivi des changements et des progrès réalisés selon les résultats du projet et les effets constatés. Ce suivi devra être lié aux indicateurs objectivement vérifiables et à la situation initiale de référence à définir en début de projet ;
- suivi du contexte d'intervention renseigné par une veille concernant l'évolution de la situation, les changements liés aux acteurs clés du projet.

Les ONG définiront les indicateurs cibles attendus et la façon dont ils seront mesurés et discutés entre les parties prenantes.

Parmi ces indicateurs, devront a minima, être présentés 2 des indicateurs parmi la liste ci-dessous (indicateurs agréables de l'AFD) :

- Capacité d'accueil des dispositifs de formation professionnelle soutenus par l'AFD ;
- Nombre de personnes ayant accès à la FP ;
- Pourcentage de femmes parmi les personnes ayant accès à la FP ;
- Nombre d'individus accompagnés dans leurs démarches de création d'entreprise ou d'auto-emploi et % de femmes
- Nombre d'entreprises bénéficiaires d'appuis au recrutement, à l'amélioration de la qualité des emplois ou à la prise en compte du genre
- Nombre d'individus bénéficiaires de services et programmes d'emploi soutenus par l'AFD (hors entrepreneuriat) et % de femmes

Ce suivi-évaluation pourra déboucher sur des échanges sur la pertinence de certaines activités du projet. Si besoin, des réorientations pourraient, sur cette base être envisagées.

Une évaluation finale devra être proposée ainsi qu'une évaluation à mi-parcours si le projet dépasse une durée de trois ans. Ces évaluations devront être intégrées au plan de financement et au pilotage du projet.

Une ligne budgétaire devra être dédiée dans le budget du projet à ces activités de suivi-évaluation.

Aussi, la capitalisation étant un objectif essentiel de la FISONG, chaque ONG devra mettre en place un dispositif de capitalisation intégré au projet. Ce dispositif devra être détaillé dans les propositions des OSC.

3.4.3. SUIVI-EVALUATION ET CAPITALISATION TRANSVERSAUX PAR L'AFD / APPUI EXTERNE

Le S&E et la capitalisation sont des objectifs importants des projets financés par la FISONG. L'AFD mettra en place un dispositif de suivi évaluation et de capitalisation transversal et continu des projets sélectionnés, tout au long de leur exécution. L'objectif principal est de capitaliser sur les expériences financées afin d'en faire bénéficier l'ensemble des acteurs et actrices concerné-e-s et ainsi de porter les innovations mises en œuvre au-delà de l'échelle des projets.

Mis en place dans une logique participative, ce dispositif aura pour objectifs de :

- identifier, stimuler et apprécier les innovations portées par les projets ;
- apprécier la qualité et les effets liés à chacun des projets financés ;
- formuler des recommandations à destination des ONG en charge de l'exécution des projets, en termes de méthodologie, de mise en œuvre, de capitalisation interne à chaque projet et le cas échéant d'enrichissement de certaines composantes ou activités du projet.
- Accompagner l'identification des utilisateurs/destinataires des produits de capitalisation et élaborer des livrables en cohérence avec ceux-ci.
- nourrir une réflexion multi-acteurs et actrices sur la pertinence de l'approche proposée par le projet en fonction des territoires, des acteurs et actrices, des contextes sanitaires, etc.
- mettre en perspective et enrichir les enseignements sur la FISONG en échangeant avec d'autres projets en dehors du cadre de cette FISONG.

Ce dispositif sera appuyé par un prestataire externe dont la mission aura une durée concomitante avec celle des projets financés.

Aussi, la mise en œuvre de ce dispositif nécessitera que les OSC bénéficiaires des financements prévoient, a minima, un regroupement par an dans l'un des pays d'intervention ou à Paris. Les budgets dédiés à ces regroupements devront être pris en charge par les OSC bénéficiaires.

4. QUALIFICATION ET EXPERIENCE DES ONG

Toute ONG, quelle que soit sa nationalité, est éligible à la FISONG. Une ONG souhaitant soumettre un projet pourra s'appuyer sur des partenaires des pays d'intervention : les partenariats (groupements ou consortium) sont encouragés

Il est demandé aux ONG de justifier d'une présence de trois années minima d'intervention dans le pays du projet afin d'assurer leur connaissance du contexte local, notamment sur les plans politique, institutionnel et socio-politique.

Les ONG doivent démontrer une grande expérience liée à l'**insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti.**

Le dispositif FISONG est destiné à des ONG dotées des capacités et outils nécessaires à la conduite de processus d'innovation et de concertation avec les responsables sectoriels de l'AFD (problématisation, conception, expérimentation, évaluation, capitalisation, diffusion, passage à l'échelle...) dans des domaines de compétences spécialisés.

5. CADRAGE BUDGETAIRE

Cette FISONG est dotée d'un montant de 2,4 millions d'euros.

Elle vise à financer 2 projets d'un montant de 1,2 million d'euros maximum chacun et d'une durée comprise entre 3 ans et 5 ans.

Un dispositif d'évaluation/capitalisation propre à chaque projet devra être précisé et chiffré budgétairement.

Un projet FISONG peut être cofinancé à hauteur de 90% maximum du budget total du projet soumis. Les 10% restant ne doivent pas être de la valorisation.

Le plan de financement soumis par l'ONG devra intégrer un montant forfaitaire minimum de 2% du montant total du projet pour la réalisation d'audits externes. Ce montant sera mobilisé directement par l'ONG qui contractualisera avec un cabinet d'audit externe pour assurer la vérification des dépenses effectuées.

6. CRITERES D'EVALUATION DES PROPOSITIONS

Les propositions des ONG seront évaluées selon 5 axes principaux :

- Adéquation du projet avec la thématique de l'appel à propositions, à savoir l'**insertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti** adoptant une démarche spécifique pour la réduction des inégalités de genre ;
- Pertinence et cohérence de la méthodologie d'intervention ;
- Pertinence du projet en termes d'innovation ;
- Intégration locale du projet ;
- Moyens de mise en œuvre.

7. CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel indicatif pour cette FISONG est le suivant :

Tableau 10 Calendrier prévisionnel

Calendrier FISONG 2020 « insertion jeunes déscolarisés quartiers périphériques »	
Lancement de l'appel à proposition	20 avril 2020
Réception des offres	30 juin 2020
Présélection	Mi-juillet 2020
Sélection	Fin juillet
Réception des dossiers - instruction et octroi	Novembre 2020

Compte tenu des circonstances sanitaires liées au COVID, la réunion de concertation initialement prévue ne pourra avoir lieu à l'AFD. Un questionnaire posté sur le site de l'AFD (<https://form.jotform.com/200892161407047>) et administré par Odyssee Développement permettra de recueillir les questions, recommandations des OSC, afin de finaliser le dossier d'appel à projets.

8. ANNEXES

- 8.1. Annexe 1. Fiche contextuelle détaillée pour chacune des 3 zones de l'appel à projet
46
 - 8.1.1. Afrique de l'Ouest 46
 - 8.1.2. Madagascar 51
 - 8.1.3. Haïti 56
- 8.2. Annexe 2. Données statistiques 63
- 8.3. Annexe 3. Eléments bibliographiques 65

8.1. ANNEXE 1. FICHE CONTEXTUELLE DETAILLEE POUR CHACUNE DES 3 ZONES DE L'APPEL A PROJET

8.1.1. AFRIQUE DE L'OUEST

8.1.1.1. PRESENTATION

Un espace de civilisations millénaires marqué par le dynamisme de sa démographie

Sur le plan géographique, l'Afrique de l'Ouest est une région couvrant toute la partie occidentale de l'Afrique subsaharienne. Elle comprend approximativement les pays côtiers au nord du golfe de Guinée jusqu'au fleuve Sénégal, les pays couverts par le bassin du fleuve Niger ainsi que les pays de l'arrière-pays sahélien.

Cette région forme une communauté de peuples, qui tend à se structurer politiquement, par la création d'organisation intergouvernementales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, fondée en 1975) dont le rôle a évolué d'espace d'intégration pour créer une union économique et monétaire à une mission de stabilité régionale avec un groupe militaire d'intervention permanent¹⁷.

Selon le FMI, en 2017, le PIB PPA global des 15 États membres de la CÉDÉAO s'élève à 565 milliards de dollars ce qui en fait la 25^e puissance économique du Monde.

En 2019, selon l'ONU, l'Afrique de l'Ouest compte 391 millions d'habitants (intégrant le Nigéria), soit 30 % de la population totale de l'Afrique.

La croissance démographique est très forte : l'Afrique de l'Ouest gagne près de dix millions d'habitants chaque année et les prévisions sont de 796 millions d'habitants en 2050, ce qui est lié à un taux de fécondité qui reste élevé (5,2 enfants par femme en moyennes ces 5 dernières années) et la progression de l'espérance de vie à un rythme supérieur à la moyenne mondiale¹⁸. Cette situation est cependant très contrastée selon les pays, tant sur le plan économique, que démographique.

En 2019, les économies nationales d'Afrique de l'Ouest ont enregistré des croissances parmi les plus dynamiques du continent. A l'exception du Libéria, tous les pays de la région ont affiché une croissance supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne sur la période. La Côte d'Ivoire (à 7,3 %) se place au 4^e rang des croissances les plus élevées du monde, et au 3^e rang en Afrique, derrière le Rwanda (8,5 %) et l'Éthiopie (9 %).

La plupart des pays de la zone ont cependant connu une révision à la baisse de leur croissance pour l'année 2019 (DG Trésor, 2020)¹⁹.

¹⁷ ECOMOG – depuis 1990

¹⁸ +8,9% depuis la période 1990-1995 à 57 sur la période 2015-2020 – in Trésor – Direction Générale – perspectives démographiques en Afrique de l'Ouest - 2019

¹⁹ Brèves économiques de l'Afrique de l'Ouest – DG Trésor 17/01/2020

Un double défi sécuritaire et humanitaire au Sahel qui rejait sur toute la région

Depuis 2012, débutant avec la crise au Mali qui fait suite à la déstabilisation de la Libye, la situation sécuritaire au Sahel est très perturbée. La situation s'est étendue à d'autres pays comme le Niger et le Burkina Faso, ce qui a entraîné une intervention militaire française dès 2014 au Mali et une présence militaire internationale toujours en cours dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Cette situation sécuritaire instable au Sahel s'est traduite par une escalade de la violence et de l'insécurité qui ont provoqué une crise humanitaire sans précédent touchant un total de 5,1 millions de Burkinabè, Nigériens et Maliens. Au Burkina Faso, 226 incidents liés à la sécurité ont contribué à accélérer le déplacement des populations. Le nombre de personnes déplacées a été multiplié par cinq passant de 47 000 en décembre 2018 à 220 000 déplacés internes et à plus de 25 000 réfugiés en juin 2020.

Dans ce contexte particulièrement difficile, la religion, représentée par des prêcheurs charismatiques qui se positionnent comme chefs de guerre²¹, prend une place nouvelle, occupant les espaces laissés libres par la faiblesse des états centraux.

Ce contexte sécuritaire risque également de peser sur les différents scrutins présidentiels qui seront organisés dans différents pays de la zone d'étude en 2020 : au Togo (22 février), au Burundi (20 mai), en Guinée (en octobre), en Côte d'Ivoire (31 octobre), au Burkina Faso (22 novembre), au Ghana (7 décembre), et enfin au Niger.

L'éducation et la formation comme réponse à l'enjeu du dividende démographique

Dans ce contexte particulièrement complexe, il appartient aux différents pays de la région de poursuivre leurs efforts en matière d'éducation pour répondre aux attentes d'une part importante de la population. Une approche holistique et transdisciplinaire de la jeunesse et des parcours de transition vers le « statut d'adulte » s'impose dans la littérature et chez les bailleurs de fonds.

Les processus d'insertion ne sont plus considérés uniquement par le prisme de l'employabilité, mais également par la reconnaissance d'une position économique et sociale, passant par l'accès des jeunes à des droits et devoirs économiques, sociaux, mais aussi politiques. Ainsi, les enjeux de citoyenneté deviennent une considération à part entière pour la jeunesse, marquée par des contextes d'insécurité chronique, le malaise intergénérationnel qu'elle perçoit et la crise de confiance entretenue avec les pouvoirs publics.

8.1.1.2. SITUATION DES JEUNES ET PROBLEMATIQUES PRINCIPALES

La relation des jeunes au système éducatif

Depuis l'indépendance, les pays du Sahel ont connu une massification de l'accès à l'éducation. Si en 1960 le taux brut de scolarisation était de moins de 10 % dans l'ensemble de la région, soit par exemple de 6 % au Burkina Faso²² et de 7 % au Mali²³, il a aujourd'hui

²⁰ M. Ibn Chambas, Représentant Spécial et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel - 2019

²¹ Prédicateurs fondamentalistes qui diffusent au sein de l'islam africain les pratiques rigoristes du wahhabisme et des mouvements radicaux qui associent lutte contre les chrétiens et l'occidentalisation, comme Boko Haram – in <https://notes-geopolitiques.com/afrique-et-religions/> 2016

²² Source : FMI (2015) <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fr/2002/03/pdf/mingat.pdf>

partout passé la barre des 60 %²⁴. Au Niger, le Plan Décennal de Développement de l'éducation de 2002-2012 a fait progresser le taux brut d'accès à l'éducation de 50 % à 97,9 %, le taux brut de scolarisation de 42 % à 79,2 % et le taux d'achèvement primaire de 26 % à 55,8 %.

Les Etats doivent toutefois faire face à une hausse du nombre d'enfants à scolariser dans un contexte de croissance démographique soutenue. L'offre éducative reste également très inégalitaire entre les milieux urbains et ruraux, en faveur des zones urbaines, bien que les statistiques agrégées masquent de fortes disparités, les zones périphériques hébergeant des populations largement déscolarisées.

L'école souffre d'un déficit d'image auprès des populations, la massification s'étant faite au détriment de la qualité de l'enseignement. Les données du rapport PASEC de 2014²⁵ illustrent la faiblesse des acquisitions cognitives de base²⁶ (lire, écrire, compter) dans l'ensemble de la région, bien que les situations diffèrent entre les pays. Au Burkina Faso, le pourcentage d'élèves qui maîtrisent les compétences de base en fin de cycle primaire (5^e année) atteint 56,9 % en langue et 68,2 % en mathématiques, ils ne sont que 12,8 % au Tchad à maîtriser les bases en langue et 16,1 % en mathématiques.

Au Niger, ce sont moins de 7 % des élèves qui ont acquis les compétences de base en langue et en mathématiques au sortir de l'école primaire. Les principaux facteurs explicatifs de cette situation sont liés à un faible taux de remplissage des classes et de temps journalier consacré à l'enseignement, ainsi qu'à la qualité de la formation des enseignants et le manque de gouvernance locale en matière d'éducation. L'incomplétude des processus de décentralisation et de déconcentration administrative se traduit par la constance de la centralisation des décisions combinée à une faible implication des acteurs de terrain, au détriment de la bonne gestion des écoles.

Les populations sahéliennes ont pendant longtemps perçu l'école comme un moyen pour leurs enfants d'intégrer la fonction publique ou de trouver un travail formel rapidement, rôle que l'enseignement public ne tient plus depuis la mise en œuvre de politiques d'ajustements structurels et de l'explosion démographique entraînant la saturation du marché du travail.

Les frustrations nourries par la difficulté de l'enseignement public à déboucher sur des opportunités sur le marché de l'emploi et à satisfaire ces attentes favorisent l'émergence des écoles confessionnelles coraniques comme alternatives répondant à la demande sociale des parents.

Les familles favorisent désormais une éducation duale, souhaitant d'une part solliciter l'éducation coranique pour acquérir les fondamentaux moraux propres à la religion musulmane et faciliter l'insertion des jeunes dans la communauté, et d'autre part l'éducation séculière publique, porteuse d'opportunités professionnelles, civiques et politiques.

²³ Source : FMI (2015) <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2002/03/pdf/mingat.pdf>

²⁴ Source : Institut de statistiques de l'UNESCO, Recueil mondial de données sur l'éducation 2011 <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/ged-2011-fr.pdf.pdf>

²⁵ PASEC (2014), Rapport d'évaluation diagnostic au Mali, 2011/2012, CONFEMEN

²⁶ PASEC (2015), PASEC 2014, Performance des systèmes éducatifs en Afrique Subsaharienne francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire. CONFEMEN

La relation des jeunes à l'emploi

Les pays de la région font face à une croissance spectaculaire des arrivées sur le marché de l'emploi sous l'effet de la pression démographique. Le graphique ci-après illustre les calculs prévisionnels de l'IRD²⁷ concernant les arrivées sur le marché de l'emploi entre 2010 et 2030.

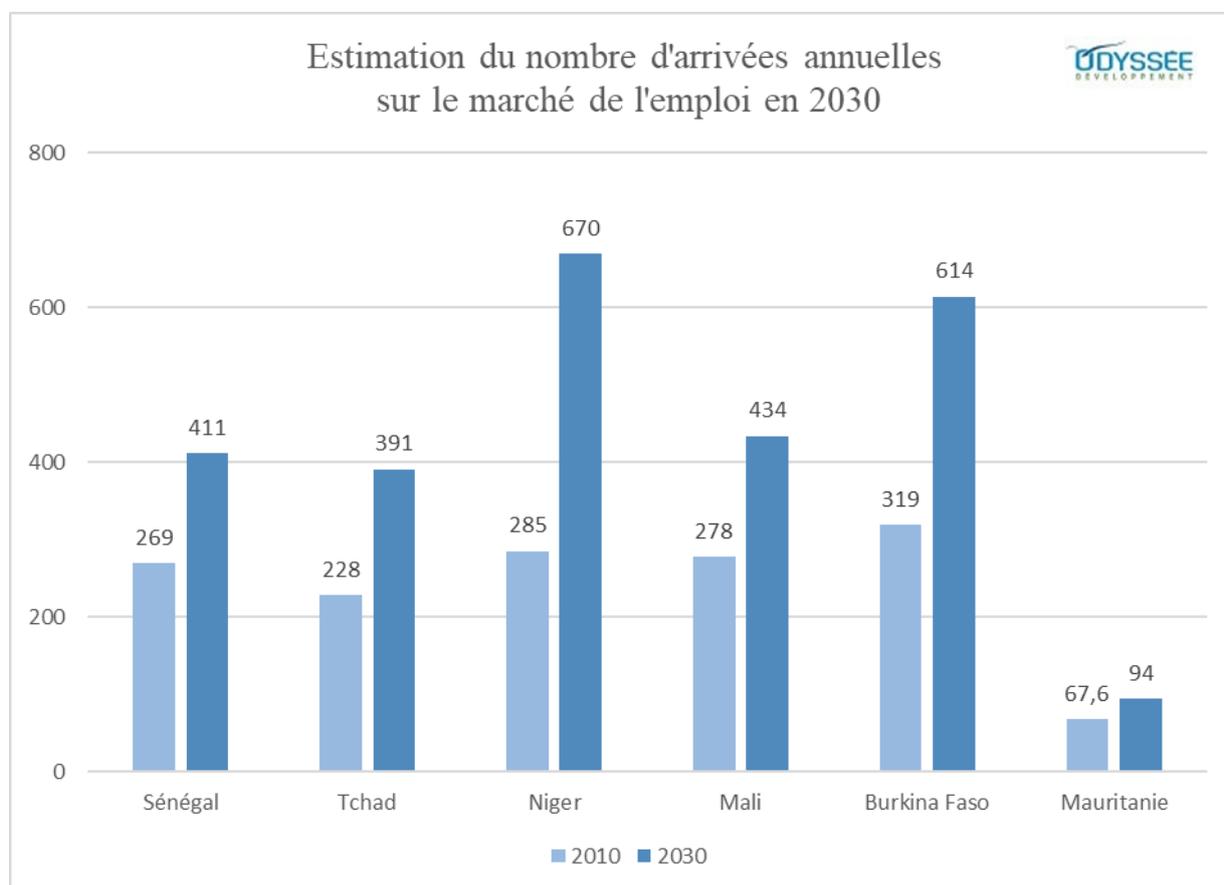


Figure 5 Préviation des arrivées sur le marché de l'emploi entre 2010 et 2030 en Afrique de l'Ouest
(Source : Calculs IRD sur la base des données de l'ONU (2009), World Population Prospect : The 2008 Revision)

Face à la saturation du marché de l'emploi, les jeunes sahéliens se tournent majoritairement vers le secteur informel pour y trouver des moyens de subsistance. Dans ces économies, l'entreprise familiale prépondère ainsi largement sur l'emploi salarié, tandis qu'en parallèle, le sous-emploi et la pluriactivité dominent.

Au Burkina Faso²⁸, en 2014, 10% des jeunes de 16 ans à 24 ans n'étaient ni scolarisés ni en activité, 58 % n'étaient ni instruits ni alphabétisés.

Pour les jeunes de 25 à 35 ans, 71 % n'étaient ni instruits ni alphabétisés. Au Niger, des études démontrent que 51,9 % des 15-24 ans ne sont ni dans le système éducatif ni en situation d'emploi, notamment dans la ruralité où les jeunes recourent à la migration saisonnière pour survivre. Les difficultés d'insertion de la jeunesse sur le marché de l'emploi se traduisent par des contraintes d'autonomisation, sources de tension intergénérationnelles.

²⁷ Institut de Recherche pour le Développement

²⁸ Darankoum, L.C. (2014). Emploi des jeunes au Burkina Faso : état des lieux et perspectives, Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation du Burkina Faso

Pour les jeunes urbains, l'emploi informel domine. Sans diplômes, leurs chances d'accéder à un emploi salarié ou d'accéder à la création d'entreprise sont limitées²⁹. La précarité est d'autant plus ressentie chez les nouveaux arrivants issus de l'exode rural qui se trouvent pénalisés par l'éloignement de leurs réseaux de solidarité familiaux, et face à l'extrême pauvreté et l'isolement, les jeunes se tournent vers les réseaux d'insertion religieux³⁰.

Les jeunes diplômés connaissent quant à eux une situation plus favorable, leurs chances de trouver un emploi stable ainsi que leur revenu moyen augmentant sensiblement avec le niveau d'instruction³¹.

Le taux de chômage augmente cependant avec le niveau d'éducation, les attentes au regard des conditions d'emploi augmentant à proportion. Ainsi, 16 % et 35 % des jeunes diplômés étaient respectivement au chômage au Sénégal et au Burkina Faso en 2015³².

Le rapport des jeunes à la citoyenneté et à la politique

Avec peu de place dans les postes des instances de pouvoir que sont les parlements et les partis politiques dominants, la jeunesse souffre d'un déficit de représentation. Combinée à des tensions intergénérationnelles prégnantes dans la région, la situation exacerbe le sentiment d'exclusion des jeunes.

Dans le contexte malien, entre 1992 et 2012, on observe une réduction de 21 % à 10 % des députés de moins de 40 ans (Savane, 2015) entre la première et la dernière des 4 législatures qui se sont succédé. Les situations de sous-représentation politique s'expliquent majoritairement par les barrières socio-économiques à l'entrée dans les postes de représentation.

La nécessité de tisser de larges réseaux, le manque d'ouverture des élites à la jeunesse, la tradition de respect des aînés sont ainsi des facteurs déterminants (qui ne sont pas exclusivement propres à l'Afrique de l'Ouest) de l'« âgisme » en politique ou prédominance de la gérontocratie.

La situation de défiance de la jeunesse vis-à-vis de la puissance publique émane de cadres de gouvernance défaillants dans la région en matière de fourniture de services publics de qualité pour tous et de l'importance de la corruption.

Sur le marché du travail, la jeunesse décrie le manque de transparence des processus de sélection et le népotisme chronique et réclame une réglementation des pratiques par l'Etat³³.

Les comportements inappropriés des agents publics sont quant à eux des plus courants, qu'il s'agisse de « petite corruption » pour la fourniture de documents officiels, l'absentéisme chronique, les extorsions de fonds et l'absence de mécanismes de sanctions internes³⁴.

²⁹ Beaujeu R., Kolie M., Sempere JF. et Uher C. (2011). Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne, A savoir n°5. Paris : AFD.

³⁰ Typologie des trajectoires d'insertion sociale des jeunes après un placement à l'enfance dans le District de Bamako (Mali)

³¹ Les études sur les parcours d'insertion de jeunes, réalisées par l'Office International du Travail (OIT) dans 8 pays africains, montrent en effet que les chances d'accéder à un emploi stable (d'une durée de plus de 12 mois) augmentent avec le niveau d'instruction des jeunes. Le revenu moyen des diplômés est supérieur à celui des non-diplômés (le revenu d'un diplômé de l'université est cinq fois plus élevé que celui d'un élève n'ayant pas terminé le cycle d'éducation primaire à Ouagadougou, 1,5 fois à Bamako et à Dakar).

³² Clara Arnaud pour AFD (2016). Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion

³³ Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion, AFD, 2016 (p.76)

Face à l'absence de confiance dans les formes conventionnelles de participation citoyenne, à savoir le suffrage, des alternatives d'expression non conventionnelles émergent de mouvements jeunes contestataires. Ces mouvements, tels que le mouvement « Y'en a marre » sénégalais, servent d'exutoire à la jeunesse tout en portant leur voix dans les médias traditionnels et les réseaux sociaux. Il leur est cependant reproché de ne pas offrir de solution au regard des problèmes de représentativité au sein des institutions.

En revanche, l'exemple de « Y'en a marre » démontre la capacité de ses « antennes locales » à tisser des partenariats avec des ONGs et des bailleurs de fonds internationaux, notamment au travers du projet *Sunu Gox* d'aménagement urbain, de formation à la citoyenneté et de sensibilisation à l'environnement (en lien avec le Gret et l'Union européenne).

<p>Mouvement « Y'en a Marre » Sénégal</p> <p>Groupe de contestation pacifique sénégalais, ce mouvement promeut le civisme, l'action citoyenne et le vote chez les jeunes. « Y'en a marre » est né en 2011 en réaction à l'austérité budgétaire imposée aux citoyens, découlant directement d'une gestion jugée irresponsable de l'argent public. Ce mouvement émane d'une volonté forte de la jeunesse de participer au renouvellement de la classe politique du pays et de s'impliquer dans le</p>	
---	---

8.1.2. MADAGASCAR

8.1.2.1. PRESENTATION

A Madagascar, la population est estimée à environ 27 millions d'habitants, avec 50 % de sa population qui a moins de 18 ans. L'extrême jeunesse de la population malgache entraîne une demande sociale croissante en éducation, santé, emplois, logements et infrastructures, ce qui représente également un défi pour l'environnement.

Le pays dispose ainsi d'une force vive sur laquelle capitaliser, à condition que les défis de l'éducation et de la nutrition soient relevés.

L'Ile Rouge s'attelle actuellement à la mise à jour de sa stratégie nationale d'alphabétisation, avec un objectif de réduction du taux d'analphabétisme, au niveau national, de 25 % à horizon 2030, réaffirmé dans le Plan sectoriel de l'Éducation où l'alphabétisation constitue un volet à part entière, en respect des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Or, Madagascar est impacté par des problèmes de gouvernance, de dégradation de l'environnement des affaires, de difficultés à mobiliser des financements étrangers ainsi que d'un déficit en approvisionnements énergétiques. Ce contexte s'est traduit par la faiblesse du taux de croissance du PIB de 2010 à 2015, de 2,2 % sur la période.

Ces contraintes pèsent sur les conditions de vie des habitants, dont 53 % sont affectés par la pauvreté extrême (BAD, OCDE, PNUD, 2015). Les perspectives économiques du FMI, ayant enregistré un taux de croissance du PIB de 5,2 % en 2018 puis en 2019, prévoient une hausse de ce dernier à 5,3 % pour l'année 2020.

³⁴ Olivier de Sardan, JP. (2015) *Le comportement des agents publics du Niger : un Etat des lieux*, rapport réalisé pour le Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat, Niamey : LASDEL,

Dans ce contexte, il est intéressant d'identifier les dynamiques de transition de la jeunesse malgache vers la vie active pour en cerner les déterminants.

Cette frange de la population constitue en effet un levier de développement économique et doit être mobilisée en ce sens. Il s'agit d'analyser le constat chiffré de la relation des jeunes face à l'enseignement, à l'emploi, au chômage et à l'inactivité³⁵.

8.1.2.2. SITUATION DES JEUNES ET PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES

Contexte en matière d'instruction

Les jeunes tendent à être plus instruits que leurs parents, selon l'ETVA 2015, 3 jeunes sur 10 sortent de l'école avec un niveau d'instruction plus élevé que leurs aînés. Toutefois cette proportion diminue à mesure que le niveau d'instruction des parents s'élève.

Dans les villes, la majorité des jeunes dispose d'un niveau primaire et secondaire général. Les jeunes ne sont en revanche que très peu engagés dans des formations techniques et professionnelles.

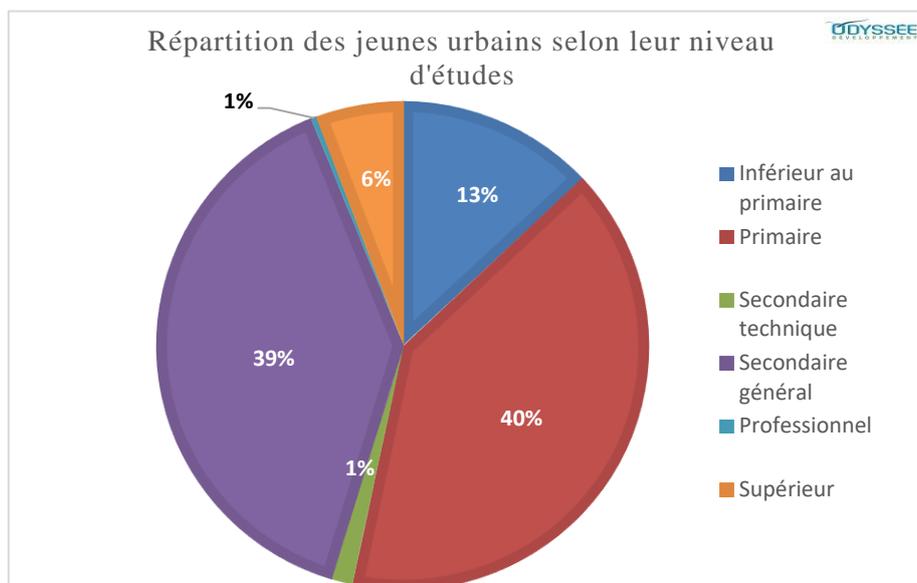


Figure 6 Répartition des jeunes urbains malgaches selon leur niveau d'études
(Source: ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM)

L'emploi se concentre majoritairement dans le secteur primaire et le secteur informel.

En 2015, 46,2 % des jeunes avaient entre 15 et 19 ans, 30,2 % entre 20 et 24 ans et 23,6 % entre 25 et 29 ans. 23,3 % des Malgaches âgés entre 15 et 29 ans vivent en milieu urbain, contre 76,7 % en milieu rural.

L'économie malgache demeure une économie agricole avec 75,8 % des emplois créés qui relèvent du secteur primaire selon l'enquête l'ENEMP-SI (2012).

L'étude ETVA 2015 indique que 40,6 % des jeunes ont achevé leur transition vers un emploi stable et satisfaisant, cette transition étant plus avancée en milieu rural. Le taux d'activité

³⁵ Diverses sources dont Enquête sur la Transition des Jeunes vers la Vie Active ETVA Madagascar de 2015

prédomine en effet dans la ruralité, ce dernier s'élevant à 65,4 % contre 56,4 % dans les villes. De facto, la proportion de jeunes n'ayant pas amorcé leur transition est plus élevée en milieu urbain, soit 3 jeunes sur 10.

Répartition des jeunes actifs occupés en 2015

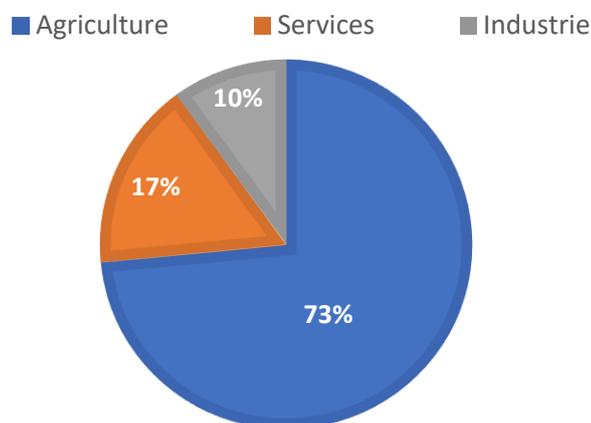


Figure 7 Répartition des jeunes actifs malgaches par type d'activité en 2015

9 emplois sur 10 se trouvent dans le secteur informel. La proportion d'emplois créés dans l'informel en dehors du secteur agricole domine dans les régions d'Analamanga, situées dans la province d'Antananarivo et de Diana, située dans la province de Diego-Suarez à l'extrême Nord de l'île. Ces régions sont aussi les plus dynamiques dans la création d'emplois formels.

La relation des jeunes à l'emploi

La situation des jeunes est majoritairement dominée par le statut d'actif, celui-ci se portant à 77,5 % contre 2,5 % pour le statut de chômeur et 20,1 % pour le statut d'inactif.

Le taux d'activité est bien supérieur en milieu rural (83,3 %), qu'en zones urbaines (58,4 %). A l'inverse, le milieu urbain comptabilise davantage de chômeurs, avec un taux de 6,5 % de jeunes sous ce statut contre 1,2 % dans la ruralité. Enfin, en milieu urbain, 35,1 % des jeunes sont caractérisés comme inactifs contre 15,5 % en milieu rural³⁶.

En milieu urbain, 23,9 % des jeunes sont employés, 2,9 % employeurs, 30,7 % travailleurs indépendants et 41,9 % travailleurs familiaux. Ainsi, les jeunes employés, jeunes employeurs et jeunes travailleurs indépendants sont davantage représentés en ville qu'à la campagne, où les structures familiales dominent. Ce chiffre illustre notamment l'importance jouée par les réseaux familiaux en milieu rural dans l'accès à l'emploi.

La jeunesse fait principalement face à l'irrégularité de l'emploi. En 2015, 69,3 % des jeunes avaient un emploi peu régulier, notamment en raison de la prédominance du secteur informel dans l'économie de Madagascar. Ce taux est plus élevé pour les femmes, avec une proportion de 70,9 % contre 67,5 % pour les hommes.

La majorité des jeunes sont des travailleurs non étudiants. Cette catégorie représente 52,9 % des jeunes de 15 à 19 ans, 77 % des jeunes de 20 à 24 ans et de 92,4 % pour les jeunes de 25 à

³⁶ ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM

29 ans, soit 69,7 % des jeunes entre 15 et 29 ans. La part d'élèves-étudiants pèse davantage dans la première catégorie d'âge (14,1 %), au même titre que les élèves-étudiants travaillant (27,8 %) et les élèves étudiants ne travaillant pas (27,8 %).

Enfin, l'accès à l'emploi est légèrement plus favorable aux hommes, ces derniers occupant à 78,8 % le statut d'actifs occupés contre 76,3 % pour les femmes. Le nombre de jeunes hommes chômeurs et d'inactifs est également sensiblement plus faible que pour les femmes (2,4 % contre 2,5 % et 18,8 % contre 21,2 %).

La question de la faible représentativité politique de la jeunesse se matérialise sur le marché du travail par une faible participation de ces derniers pour l'action syndicale. Les résultats de l'analyse ETVA établissent un taux d'adhésion syndicale des jeunes de 3,5% alors que ces derniers ne rencontrent que peu d'entraves à la liberté syndicale (sous forme d'opposition des employeurs). Les principales raisons de la non-adhésion sont l'indifférence vis-à-vis de l'action syndicale (25,2 %) et le manque d'information concernant l'existence de syndicats et leur action (21,4 %).

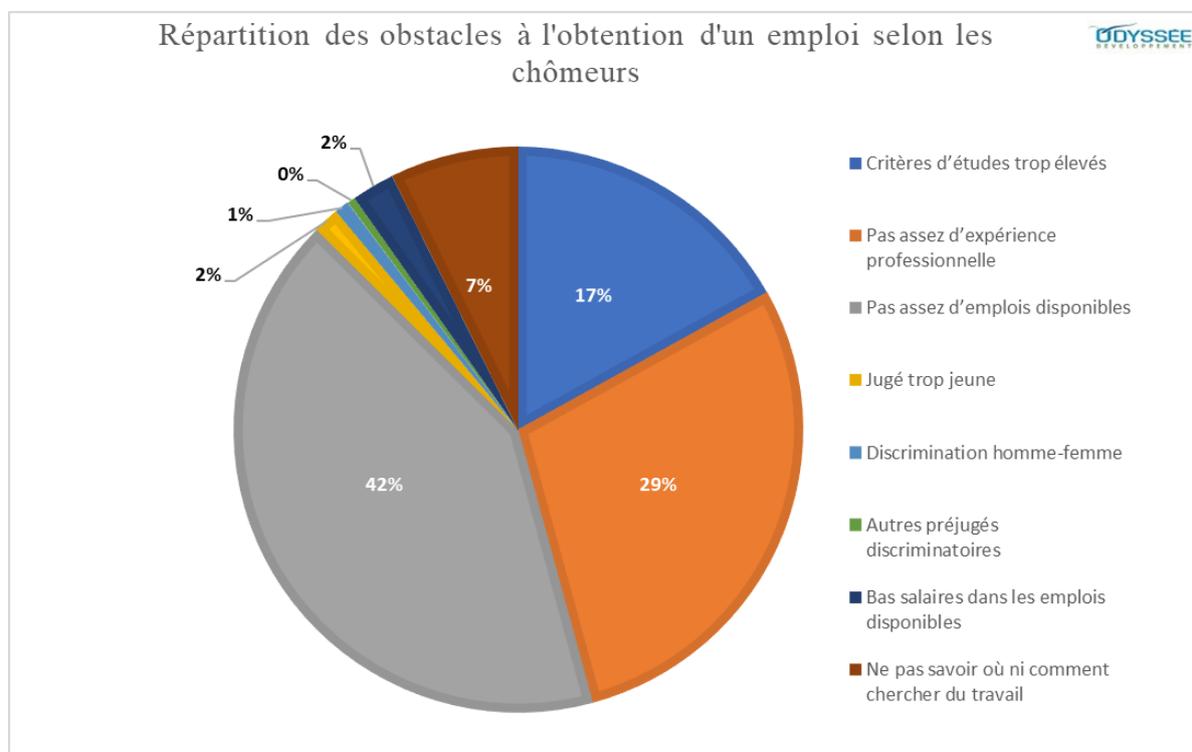
Le rapport des jeunes au chômage et à l'inactivité

Le chômage croît avec le niveau d'études. De 0,9 % pour les jeunes ayant un niveau d'éducation primaire, le taux de chômage s'élève à 19,8 % pour les jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce constat émane principalement de l'inadéquation emploi-formation pour laquelle l'offre de formation ne répond pas aux besoins exprimés sur le marché du travail malgache.

Les jeunes provenant de ménages aisés sont davantage concernés par le chômage avec un taux de 4,9 % contre 2,9 % et 3 % pour les jeunes provenant respectivement de ménages aux conditions de revenus plutôt difficiles et difficiles.

Les secteurs d'activités les plus recherchés par les chômeurs sont principalement les professions élémentaires (aides de ménage ; aides de cuisine ; manœuvre du bâtiment, de l'agriculture, des mines, des transports, des industries manufacturières et de la pêche ; vendeurs ambulants et travailleurs de rue ; éboueurs et travailleurs non qualifiés) (28,3 %), les services aux particuliers et le commerce (16,8 %), ainsi que les métiers qualifiés de l'artisanat et de l'industrie (17,9 %).

Les critères d'exclusion ou obstacles à l'insertion sur le marché du travail exprimés par la jeunesse sont principalement liés à l'offre d'emploi disponible, au manque d'expérience professionnelle, à un niveau de formation trop élevé et au manque d'information concernant le marché du travail (où chercher, comment chercher), comme illustré ci-après



(Source: ETVA-2016 MADAGASCAR, INSTAT/DSM)

Figure 8 Répartition des obstacles à l'accès à un travail déclarés par les jeunes chômeurs malgaches

Le rôle des réseaux prépondère dans la recherche d'emploi, solliciter sa famille, des amis ou des collègues permettant à 70,2 % de trouver un emploi, suivi par les démarches de création d'entreprise (23,1 %).

Le rapport des jeunes au pouvoir³⁷

Les élites politiques, économiques, administratives et issues de la société civile sont majoritairement représentées par la tranche d'âge des 45-60 ans. Dans la sphère politique ils sont 50,9 % issus de cette catégorie d'âge contre 18,8 % pour les 25-44 ans. Ces taux sont respectivement de 52,7 % contre 33,9 % dans la sphère économique ; 55,2 % contre 24,6% dans l'administration alors que l'écart se réduit dans les autres sphères de pouvoir.

La question éducative est centrale dans le rapport au pouvoir, les individus disposant de 5 années d'études ou plus dominant le spectre politique (49,6% contre 4 % pour ceux n'ayant qu'un niveau secondaire). Côté genre, 79,5 % des postes de pouvoir sont occupés par des hommes contre 20,5 % par des femmes.

L'âge, l'accès aux sources de financement nécessaires, l'orientation religieuse et l'appartenance à une ethnie particulière conditionnent l'accès au pouvoir à Madagascar. Les

³⁷ Enquête Elimad 2012-2014

élites se caractérisent par une vie fortement socialisée et par une très forte participation à la vie associative. Ainsi, alors que seulement 20 % environ de l'ensemble de la population se déclare membre d'une association, le taux dépasse 80 % chez les élites. La stratégie d'inscription dans le milieu associatif, et ainsi de constitution de réseau, varie selon le genre. Les femmes de l'élite sont relativement plus présentes dans les associations de service (22 % contre 18 % des hommes) et moins souvent dans les associations d' « originaires » (liés à l'origine géographique ou ethnique) (39 % contre 48 %), alors que les réseaux « d'originaires » dominent les structures de pouvoir.

8.1.3. HAÏTI

8.1.3.1. PRESENTATION

Haïti est identifié comme le pays le plus pauvre du continent américain avec un PIB par habitant de 1784 USD en 2016.

Il est l'un des plus inégalitaires du monde avec un coefficient de Gini de 0,68 (2012). La population a subi une succession de catastrophes naturelles dévastatrices, notamment le tremblement de terre du 2 janvier 2010 et le cyclone Mathieu du 4 octobre 2016 dont le bilan est de 200 000 morts recensés, près d'un million de déplacés, et des dommages estimés à 120 % du PIB pour le tremblement de terre (Banque mondiale, 2016) et 32 % du PIB pour le cyclone (PNUD, 2017).

Les conséquences sur les conditions de vie et le fonctionnement du marché du travail se traduisent par une précarisation accrue de la jeunesse et l'appauvrissement des ménages, ce qui nécessite la mise en œuvre de stratégies de compensation, au détriment de l'investissement des jeunes dans leur scolarité.

A la recherche d'opportunités scolaires et d'emploi à l'étranger, 1,2 millions d'émigrants haïtiens étaient comptabilisés par l'ONU en 2015, la diaspora représentant un dixième du pays et un quart de la richesse nationale (Banque mondiale, 2017). Les retombées économiques pour les ménages haïtiens pauvres des travailleurs émigrés sont largement supérieures à celles des politiques mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté, notamment dans le cadre de l'aide au développement ou des actions caritatives internationales³⁸.

Les difficultés économiques du pays se traduisent par la faiblesse de l'enseignement public et une qualité d'enseignement très hétérogène, le respect des réglementations gouvernementales n'étant que très peu contrôlé.

Caractéristiques urbaines³⁹

- la plupart des urbains résident dans des foyers de haute densité
- l'urbanisation s'inscrit dans un contexte d'exposition forte aux catastrophes naturelles. Le coût des catastrophes naturelles est estimé à 2 % du PIB annuel. Entre 2000 et 2015, la superficie bâtie soumise au risque d'inondation est passée de 122 km² à 211 km² ce qui représente 58 % de la superficie bâtie. Depuis 1994, près de la moitié des 113 glissements

³⁸ Clemens, M. A., & Postel, H. (2017). Temporary work visas as US-Haiti development cooperation: a preliminary impact evaluation. *IZA Journal of Labor & Development*, 6(1), 4.

³⁹ Les villes haïtiennes : des actions pour aujourd'hui avec un regard sur demain – La revue de l'urbanisation d'Haïti – Sameh Wahba – Banque mondiale- 2018

de terrains a frappé des zones densément peuplées ou à densité intermédiaire, augmentant le risque pour les populations fragilisées

- l'opacité du système de propriété foncière constitue une difficulté majeure pour l'investissement en zones urbaines
- 73,4 % des Haïtiens ne recourent pas à l'utilisation de transports motorisés pour se déplacer, ce qui influe sur le volume d'opportunités économiques qui diminuent drastiquement pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer
- le financement des communes dépend largement des dotations de l'Etat, notamment en raison de la difficulté des communes à lever des recettes fiscales. Le manque de transparence en matière de dépenses communales exacerbe les contraintes financières
- l'insécurité tend à croître en zones urbaines, notamment dans les deux principales villes du pays, Port-au-Prince et Cap-Haïtien, où les armes à feu circulent en abondance (France Diplomatie).

8.1.3.2. SITUATION DES JEUNES ET PRINCIPALES PROBLEMATIQUES

Le système éducatif

Le système éducatif formel est composé de quatre niveaux. Le préscolaire, jusqu'à 5 ans n'est pas obligatoire, l'éducation de base jusqu'à 11 ans, l'enseignement secondaire jusqu'à 17 ans puis enfin l'enseignement supérieur.

Seul l'enseignement primaire est rendu obligatoire pour les enfants de 6 à 11 ans dans le pays. Le taux de fréquentation dans le primaire est de 8 jeunes sur 10, la transition vers le secondaire faisant passer cette proportion à un quart des jeunes de 12 à 17 ans⁴⁰. L'enseignement supérieur est fréquenté par 7 % des 20 à 24 % et par 12 % des 25 à 29 ans.

Les défis majeurs de l'éducation des jeunes sont :

- le manque de ressources allouées aux établissements publics. Seulement 16 % des établissements primaires et 5 % des établissements secondaires sont publics d'après le recensement scolaire de 2014. Le coût de l'éducation est principalement supporté par les ménages, dont les dépenses couvrent 64% du coût total. 3,5 % du PIB haïtien est réservé aux dépenses publiques d'éducation selon la Banque mondiale en 2015. La non-fréquentation scolaire est significativement impactée par le revenu du foyer. Elle est deux fois plus élevée chez les 6-19 ans appartenant au quintile le plus pauvre (14 %) que pour ceux appartenant au quintile le plus riche (8 %) (Herrera et al., 2014)⁴¹
- l'éducation privée, souvent confessionnelle et majoritaire dans le pays, ne garantit pas des formations de qualité, les normes d'accréditation gouvernementales étant souvent ignorées

⁴⁰ Cayemittes, M., Busangu, M. F., Bizimana, J., Barrère, B., Sévère, B., Cayemittes, V. & Charles, E. (2013). Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2012. Calverton, Maryland, USA : MSPP, IHE & ICF International.

⁴¹ Herrera, J., Lamaute-Brisson, N., Milbin, D., Roubaud, F., Saint-Macary, C., Torelli, C., & Zanuso, C. (2014). L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012 : la réplique sociale du séisme. IHSI.

- le retard à l'entrée à l'école primaire, les redoublements et le décrochage scolaire (1 écolier sur 10) sont fréquents. Les résultats scolaires reflètent ces difficultés, le taux de réussite au baccalauréat n'ayant été que de 30 % en 2017 (Ministère de l'Éducation Nationale et la Formation Professionnelle)
- 10 % des Haïtiennes de 15 à 19 ans ont au moins un enfant ou sont enceintes de leur premier (EMMUS, 2017)⁴², impactant de facto leur disponibilité pour suivre des enseignements et leur niveau d'instruction
- les catastrophes naturelles endurées par le pays (tremblement de terre de janvier 2010, cyclone d'octobre 2016) ont fortement impacté les infrastructures éducatives, engendrés de nombreuses victimes et concours à des déplacements de population préjudiciables à l'accès aux services d'éducation.

Le marché du travail

Le cadre de l'emploi haïtien se caractérise par le poids écrasant du secteur informel, soit 94 % des emplois (Herrera et al., 2014) et le secteur agricole.

Le chômage au sens du BIT touche en moyenne 14 % des plus de 10 ans, et lorsqu'il est élargi à ceux ayant renoncé à chercher un travail, ce taux passe à 3 haïtiens sur 10, soit 35 % chez les 10-24 ans contre 29 % pour les 25-54 ans, et 40 % pour les urbains⁴³.

Le taux de chômage reste cependant un indicateur sensible à manipuler dès lors que les mécanismes d'assurance chômage sont inexistant. La baisse du taux chômage, ou l'augmentation exceptionnelle du taux d'activité global peut refléter un appauvrissement de la population, qui est contrainte de faire travailler les membres considérés comme « secondaires » au sein du ménage pour bénéficier de compléments de revenus perdus.

En 2015, le ministère des Affaires sociales et du Travail a par exemple identifié 207 000 jeunes âgés de moins de 15 ans, séparés de leurs parents biologiques (les « restaveks »), travaillant auprès de familles relativement plus aisées dans la réalisation de tâches domestiques. Ces enfants, confiés à des familles d'accueil sensées leur offrir de meilleures opportunités en matière d'éducation sont finalement contraints de travailler plus de 14 heures par jour et même la nuit pour 24 % d'entre eux.

Une progression du nombre de jeunes travaillant et étudiant à la fois

Selon Novella et Zanuso (2018)⁴⁴ à partir des données de l'ECVMAS (2012)⁴⁵, parmi les jeunes de 10 à 17 ans, 71 % étudient seulement, 4 % travaillent seulement, 19 % étudient et travaillent et 7 % ne font ni l'un ni l'autre. Dans une étude menée en 2014, Zanuso⁴⁶ et al évoquent entre 2007 et 2012 (soit avant et après le tremblement de terre) une baisse de 68,8 % à 55,4 % des jeunes de 10 à 24 ans seulement en études (la relation entre cette proportion et

⁴² Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) & ICF. (2018). Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017). Pétiion-Ville, Haïti & Rockville, Maryland, USA : IHE & ICF.

⁴³ Herrera et al., 2014

⁴⁴ Novella, R., & Zanuso, C. (2018). Reallocating children's time: coping strategies after the 2010 Haiti earthquake. *IZA Journal of Development and Migration*, 8(1), 4

⁴⁵ L'échantillon d'analyse est restreint à 3.833 jeunes vivant dans le même ménage, et dans le même logement ou communauté en 2012 que lors du tremblement de terre en 2010.

⁴⁶ Zanuso, C., Roubaud, F., & Torelli, C. (2014). Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? *Autrepart*, (3), 135-156

l'âge diminue à mesure que l'âge augmente). La moyenne nationale de jeunes étudiant et travaillant à la fois a augmenté de manière spectaculaire, passant de 4,8 % à 16,4 %. La moyenne nationale a également augmenté de 7,2 % à 11,8 % pour les jeunes seulement en emploi. Elle a en revanche diminué de 19,1 % à 16,4 % pour les jeunes ni en emploi ni à l'école. La vulnérabilité des ménages suivant le tremblement de terre a augmenté la probabilité des jeunes à seulement travailler plutôt que de seulement étudier et augmente la probabilité de combiner les deux.

Un rapport structurellement conflictuel aux instances de pouvoir et une importance grandissante des réseaux sociaux

Les Haïtiens témoignent d'un profond sentiment de malaise à l'égard du politique et de l'organisation administrative de la société, constat d'autant plus marqué chez les jeunes. Ce ressenti se traduit par un « désenchantement démocratique » fort, caractérisé dans sa forme passive par des taux d'abstention élevés à l'occasion des élections, le rejet des partis politiques et de l'action syndicale, mais également par des soulèvements populaires violents lors de la mise en place de mesures d'austérité.

Lunde et Luzincourt (2010) soulèvent une vision profondément négative de la politique dans l'inconscient collectif haïtien, le jeu politique, au rythme des affaires de détournement de fonds publics et de pratiques affairistes, étant perçu par la jeunesse comme à somme nulle. Les politiciens sont considérés comme des « grands mangeurs » qui s'attaquent aux ressources publiques à des fins personnelles et nullement comme de véritables initiateurs de processus de développement durable.

La politique haïtienne récente est caractérisée par une instabilité chronique, marquée par une succession d'insurrections armées. Ainsi, depuis août 2018, on assiste à des rébellions populaires générées par une affaire de corruption et de détournement d'argent public qui implique l'alliance pétrolière PetroCaribe et le gouvernement. Ce scandale intervient dans une période de politique de compensation des prix des produits de base, dont le pétrole, en accord avec les recommandations du Fonds Monétaire International, au détriment des populations.

Un mouvement de jeunes baptisé « petro challengers », a alimenté l'embrasement contestataire dès ses débuts via la publication de flux (publications, billets d'humeur, témoignages, hashtags) sur les réseaux sociaux visant « la destitution du président Jovenel Moïse, un procès contre PetroCaribe, la refonte de la constitution haïtienne et le changement du système ».

Les réseaux sociaux sont une caisse de résonance des revendications de la jeunesse haïtienne locale et expatriée. Cette mobilisation virtuelle se traduit en rassemblements de rue et forts échos sur les réseaux sociaux. Elle peine toutefois à trouver un ancrage politique fort, par la diversité des sensibilités qui la compose, la tentative de récupération de la lutte contre la corruption par l'opposition politique et par son caractère fluctuant, au gré de l'actualité. La jeunesse se détourne des canaux traditionnels de diffusion de l'information. Elle se heurte, comme dans de nombreux pays aux problèmes de structuration des mouvements populaires, tout particulièrement dans un contexte où elle manque de représentativité, faute de disposer de relais institutionnels.

La jeunesse haïtienne commence toutefois à bénéficier de la représentativité offerte par de jeunes leader portés par les enjeux sociaux du pays, à l'image du jeune docteur Valéry Moïse, élevé au rang de modèle dans un discours de Barack Obama au sein du Young Leaders of the Americas Initiative (programme financé par le Bureau des affaires éducatives et culturelles du

Département d'État américain, visant à révéler et former des jeunes leaders sud-américains et caribéens).

Programmes en faveur de la jeunesse

Le plan décennal 2017-2027 du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MNEFP) cible trois axes stratégiques prioritaires en matière de politique 'éducation et de formation :

- accès dans l'équité
- qualité dans l'équité
- gouvernance

Concernant l'accès dans l'équité :

Le plan précise que l'offre scolaire sera réorganisée de sorte à limiter le nombre de kilomètres parcourus pour les élèves des classes fondamentales (de 4 à 14 ans) et les élèves du collège et du lycée (15 à 18 ans). Le maintien en place des directeurs d'écoles publiques et les financements alloués aux établissements privés sont conditionnés au respect de la nouvelle carte scolaire visant à limiter à 30 min le trajet à pied d'un élève de son domicile à l'établissement. L'offre de l'enseignement secondaire développera sur la période des formations économiquement porteuses en lien avec les NTIC (téléphonie mobile et internet), le BTP et la filière béton, la chaîne du froid et la climatisation, l'eau, la santé, le traitement des ordures ménagères, la filière mangue, l'hôtellerie, la restauration, la sécurité, le textile et la mécanique automobile. Des efforts importants seront entrepris pour inciter les finissants du secondaire notamment les filles et membres de communautés marginalisées à s'orienter vers des filières scientifiques au niveau des établissements d'enseignement supérieur et des universités, tant publiques que privées, reconnues par l'État.

Concernant la qualité dans l'équité

Les autorités poursuivront leurs efforts de certification et de formation des enseignants des établissements publics et privés. La gratuité et l'obligation de scolarisation seront inscrites dans la constitution, interdisant l'abandon scolaire des 4-14 ans ainsi que le redoublement au préscolaire et au 1^{er} cycle fondamental. Les acquis des élèves en mathématiques et en lecture seront systématiquement évalués de sorte à contrôler et renforcer continuellement le processus enseignement/apprentissage.

Concernant la gouvernance

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle sera évalué par rapport à la mission qui lui est assignée et aussi par rapport aux exigences induites par le Plan Décennal 2017-2027. Selon les résultats des diagnostics, de nouvelles lois et amendements seront élaborées pour réaliser les objectifs initialement instaurés. Les composantes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle seront régulièrement auditées afin de garantir la bonne gestion des ressources allouées.

Les axes stratégiques suivis par les organisations internationales visent quant à elles à **garantir l'accès universel et gratuit à une éducation de base, améliorer la qualité de l'éducation dispensée et développer la formation professionnelle.**

Le projet **Education pour tous** dispense depuis 2007, avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement, les élèves d'écoles non-publiques accréditées des zones défavorisées du paiement des frais de scolarité (482 000 jeunes en 2018).

Parallèlement, le financement de l'AFD a pour objectif d'accompagner l'Institut national de formation professionnel (INFP) dans la modernisation de son offre de formation afin de répondre aux besoins en compétences des opérateurs économiques et de l'économie haïtienne et de permettre l'insertion socioprofessionnelle des jeunes Haïtiens. Le projet se concentre sur le centre pilote de l'INFP créé en 1973, situé en proximité du parc industriel de Port-au-Prince.

8.2. ANNEXE 2. DONNEES STATISTIQUES

1 - Afrique de l'Ouest

Tableau 11 Calculs prévisionnels de l'IRD⁴⁷ concernant les arrivées sur le marché de l'emploi entre 2010 et 2030 en Afrique de l'Ouest

Nombre d'arrivées annuelles sur le marché de l'emploi 2010-2030 (estimation)			
Pays	Effectifs en milliers		Evolution de 2010 à 2030
	2010	2030	
Sénégal	269	411	52 %
Tchad	228	391	72 %
Niger	285	670	135 %
Mali	278	434	56 %
Burkina Faso	319	614	92 %
Mauritanie	67,6	94	40 %

(Source : estimation IRD)⁴⁸

2 - Madagascar

Tableau 12 Niveau de scolarisation des jeunes malagasy de 15 à 29 ans en milieu urbain

Répartition en % des jeunes selon le niveau d'études et par sexe en milieu urbain			
	Hommes	Femmes	Total
Inférieur au primaire	12,1	13,9	13
Primaire	42,9	38,1	40,3
Secondaire technique	2,7	0,1	1,4
Secondaire général	36,7	41,5	39,2
Professionnel	0,3	0,5	0,4
Supérieur	5,4	5,9	5,7
Total	100	100	100

(Source: ETVA-2015 MADAGASCAR, INSTAT/DSM)

⁴⁷ Institut de Recherche pour le Développement

⁴⁸ Source : Calculs IRD sur la base des données de l'ONU (2009), World Population Prospect : The 2008 Revision

Tableau 13 Critères d'exclusion ou obstacles à l'insertion sur le marché du travail exprimés par la jeunesse malgache

Répartition en % des jeunes chômeurs selon leur opinion des principaux obstacles à la recherche d'emploi	
Critères d'études trop élevés	14,6
Pas assez d'expérience professionnelle	24,9
Pas assez d'emplois disponibles	36
Jugé trop jeune	1,3
Discrimination homme-femme	0,7
Autres préjugés discriminatoires	0,4
Bas salaires dans les emplois disponibles	2,1
Ne pas savoir où ni comment chercher du travail	6,3

(Source: ETVA-2016 MADAGASCAR, INSTAT/DSM⁴⁹)

⁴⁹ ETVA-2016 MADAGASCAR, INSTAT/DSM

8.3. ANNEXE 3. ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

1. AFD. (2016). *Jeunesses Sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*.
2. AFD. (2016). *Les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes sur le marché du travail en Afrique*.
3. AFD. (2018). *Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un Etat fragile : le cas haïtien*.
4. AFD. (2020). <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/haiti>.
5. AFD. (2020). <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/madagascar>.
6. AFD, I. (2017). *L'énigme et le paradoxe, édonomie politique de Madagascar*.
7. Banque mondiale. (s.d.).
<http://documents.worldbank.org/curated/en/791721516635425309/pdf/122880-V1-WP-P156561-FRENCH-OUO-9-FINAL-FRENCH.pdf>.
8. Banque mondiale. (s.d.). *Les villes haïtiennes : des actions pour aujourd'hui avec un regard sur demain*.
9. Burkina-Faso. (2013). *Politique Sectorielle de l'Education 2014 - 2023*.
10. Julie Sasia (Gret), C. P. (2019). *Jeunes acteurs et actrices du changement. Traverses*.
11. Ministère de l'Economie et des Finances du Togo; Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire du Togo; UNICEF. (s.d.). *Plan Sectoriel de l'Education 2014 - 2025*.
12. Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entrepreneuriat Féminin; Ministère de l'Education Nationale; Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche; Ministère de la formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat. (2013). *Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la transparence (PAQUET) - Secteur Education, Formation 2013 -2025*.
13. Ministère de l'économie et du plan. (2016). *Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ETVA Madagascar*.
14. Ministère de l'éducation nationale de Guinée-Bissau. (2017). *Programme Sectoriel de l'Education de la Guinée Bissau 2017 - 2025*.
15. Ministère de l'éducation nationale du Madagascar. (2017). *Plan Sectoriel de l'Education 2018-2022*.
16. Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle et technique de la Côte d'Ivoire. (2017). *Plan Sectoriel Education/Formation 2016 - 2025*.
17. Ministère des enseignements maternel et primaire du Bénin. (2018). *Plan Sectoriel de l'Education post 2015*.
18. Ministry of Basic and Secondary Education of Gambia & Ministry of Higher Education, Research, Science and Technology of Gambia. (2013). *Education Sector Strategy Plan 2014-2022*.

19. Ministry of Education of Ghana. (2019). *Education Strategic Plan 2018 - 2030*.
20. Ministry of Education of Liberia. (2016). *Getting to Best Education Sector Plan 2017 - 2021*.
21. Ministry of Education, Science and Technology of Sierra Leone. (s.d.). *Education Sector Plan 2018 - 2020*.
22. Partenariat Mondial pour l'Education. (s.d.).
<https://www.globalpartnership.org/fr/where-we-work/guinea>.
23. République du Niger. (2013). *Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation 2014 - 2024*.
24. République Islamique de Mauritanie. (2011). *Programme national de Développement du Secteur Educatif 2011 - 2020*.
25. UNESCO. (2018). <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367169> .